

CATALOGUE DES EPI FIDUCIAL



DEPUIS TOUJOURS,
NOUS ANTICIPONS
VOS BESOINS DE
PROTECTION INDIVIDUELLE



S O M M A I R E

CASQUES CASQUETTES

CASQUES DE SÉCURITÉ	4
PROTECTION DE LA TÊTE	4

ANTIBRUIT

PROTECTION AUDITIVE	5
BOUCHONS JETABLES	5
PROTECTION AUDITIVE	5
BOUCHONS JETABLES	6
CASQUES ET COQUILLES ANTIBRUIT	6
PROTECTION AUDITIVE	7

LUNETTES

PROTECTION DES YEUX	8
DIVERS ET ACCESSOIRES (ÉTUI, CORDON...)	12

RESPIRATOIRE

MASQUES RÉUTILISABLES	13
-----------------------------	----

GANTS

GANTS ANTICOUPURE	14
GANTS PROTECTION FROID	17
GANTS DE MANIPULATION FINE	17
GANTS MANUTENTION GÉNÉRALE	20
GANTS PROTECTION CHIMIQUE	22
GANTS PROTECTION THERMIQUE	22
GANTS SPÉCIFIQUES	23
GANTS USAGE UNIQUE	25

VETEMENTS

VÊTEMENTS FROID	26
ERGONOMIE ET CONFORT	26

COMBINAISONS	26
PANTALONS, BERMUDAS ET ACCESSOIRES	27
VÊTEMENTS DE TRAVAIL	27
VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ	29
VÊTEMENTS INTEMPÉRIES ET FROID	32

CHAUSSURES

BOTTES DE TRAVAIL	33
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ HOMMES	33
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ S3 HOMMES	36
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ S1P FEMMES	36
CHAUSSURES AGROALIMENTAIRE	37
ACCESSOIRES CHAUSSANT	38

HYGIENE SECURITE

CUTTERS	39
HYGIÈNE	39
SIGNALISATION & ECLAIRAGE	41

PROTECTION DE LA TÊTE

CASQUES DE SÉCURITÉ

CASQUE DE PROTECTION 5-RS BLANC - CLIMAX



Se compose d'une coque et d'un harnais et est fabriqué dans des matériaux légers et de haute résistance. Coque fabriquée par injection de polyéthylène de haute densité. .

[Consulter la fiche technique](#)

Réf FIDUCIAL : 147844

Référence	Fabricant
0CLI5RSBLCMONTE	CLIMAX SAL

CASQUE AVEC ÉCRAN FACIAL INTÉGRÉ POUR ÉLECTRICIEN E- SHARK TC42ESBBSC BLANC - SFE



EN 170

Casque : Calottes extérieure et intérieure ABS. Harnais textile noir interchangeable.) Bandeau frontal absorbant et anti-transpirant interchangeable. Poids : 728 g.).

[Consulter la fiche technique](#)

Casque pour les électriciens . Réf FIDUCIAL : 147843

Référence	Fabricant
01-003965	SIBILLE FACTORY

PROTECTION DE LA TÊTE

CASQUETTE ANTIHEURT 57300 MARINE



Couverture tissu en 100 % coton. Coque de protection en ABS. Coussinets extérieurs en EVA. Coussinets intérieurs en polyéthylène. Anneaux d'aération en cuivre.

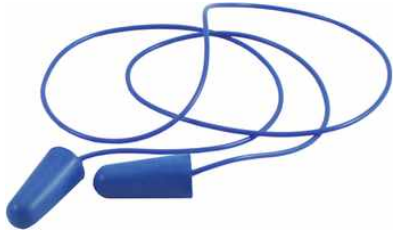
[Consulter la fiche technique](#)

Réf FIDUCIAL : 147842

Référence	Fabricant
0EUP57300	EUROPROTECTION

PROTECTION AUDITIVE

BOUCHONS ANTIBRUIT DÉTECTABLES 36DB 911648 PAR 200 BLEU MURMULLO - MEDOP



Fabriqués en mousse de polyuréthane, texture douce non poreuse, les rendant plus résistants à la saleté. Hypoallergéniques. Sa forme conique facilite son insertion et son adaptation.

[Consulter la fiche technique](#)

Pour les industries agro-alimentaires. SNR 36. Niveau sonore très intense. Réf FIDUCIAL : 147854

Référence

0MED911648

Fabricant

MEDOP SA

BOUCHONS JETABLES

BOUCHONS D'OREILLES RÉUTILISABLES WHISPER SUPREME 2111235 - UVEX



En TPE, jaune. Faciles à nettoyer, avec cordon. Grâce au cordon, ils sont toujours à portée de main : dans les espaces sans bruit, les bouchons peuvent être portés autour du cou.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 30. Niveau sonore intense. Réf FIDUCIAL : 147745

Référence

01-004670

Fabricant

UVEX HECKEL

PROTECTION AUDITIVE

PROTECTION AUDITIVE

BOUCHONS D'OREILLES JETABLES X-FIT - UVEX



Taille M. En mousse PU. A rouler. Bouchons d'oreilles à usage unique à forme ergonomique, pour une utilisation dans des environnements extrêmement bruyants.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 37 . Niveau sonore très intense . Boîte de 200 paires . Réf FIDUCIAL : 147851

BOUCHONS D'OREILLES E-A- RSOFT™ YELLOW NEON - 3M



En mousse polyuréthane, conditionnés en sachet individuel. A rouler assurant une grande atténuation des bruits. Taille unique. Boîte de 250 paires.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 36 . Niveau sonore très intense . Boîte de 250 paires . Réf FIDUCIAL : 147850

Référence	Fabricant
0UV2112001	UVEX HECKEL

Référence	Fabricant	Conditionnement
314001BT	3M	1

BOUCHONS JETABLES

BOUCHONS D'OREILLES E-A- RSOFT™ YELLOW NEON BONBONNE - 3M



Fabriqués en mousse polyuréthane (PU) à expansion lente, assurent une grande atténuation des bruits. Bonbonne de 500 paires. Livrés sans le socle de distribution.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 36. Niveau sonore très intense . Réf FIDUCIAL : 147799

Référence	Fabricant
314006BT	3M

CASQUES ET COQUILLES ANTIBRUIT

CASQUE ANTIBRUIT PELTOR OPTIME™ I JAUNE SERRE-TÊTE - 3M



Version serre-tête. Moderne, coquilles profilées peu encombrantes. Grande profondeur intérieure des coquilles pour réduire l'humidité et la chaleur.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 26 . Niveau sonore faiblement intense. Réf FIDUCIAL : 147845

Référence	Fabricant
290001	3M

CASQUE ANTIBRUIT PELTOR OPTIME II H52001 - 3M



Version serre-tête. Grand espace à l'intérieur des coquilles pour réduire l'humidité et l'accumulation de chaleur. Etanchéité optimale avec une faible pression de contact. . .

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 30 . Niveau sonore intense. Réf FIDUCIAL :147847

Référence	Fabricant
291001	3M

PROTECTION AUDITIVE

CASQUE ANTIBRUIT OPTIME™ III H540A SERRE-TÊTE - 3M



Technologie de double conception de coque pour minimiser l'effet de résonance. Bonne intelligibilité de la parole.

[Consulter la fiche technique](#)

SNR 35 . Niveau sonore très intense . Réf FIDUCIAL : 147846

Référence	Fabricant	Conditionnement
292010	3M	1

PROTECTION DES YEUX

SURLUNETTES LEVANT LITE - ERGOS



Oculaire en polycarbonate incolore. Coques intégrées. Pont de nez intégré à la monture. Branches standard. .

[Consulter la fiche technique](#)

Pour les visiteurs. Réf FIDUCIAL :147680

Référence	Fabricant
100055E	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION BENGALE - ERGOS



Monture en polycarbonate injecté. Oculaire en forme de coque, incolore avec traitement antirayure. Branches sport. Nez confort en TPE.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147817

Référence	Fabricant
100007	GRUPE RG

SURLUNETTES DE PROTECTION ALIZE LITE - ERGOS



Monture incolore. Oculaire en polycarbonate incolore avec protection latérale intégrée. Branches réglables. Pont de nez intégré à la monture.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147822

Référence	Fabricant
100022	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION ALIZE 1 - ERGOS



Monture en nylon bleu. Oculaire monobloc en polycarbonate incolore, traité antirayure. Branches réglables. Normes : EN 166 et 170.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147823

Référence	Fabricant
100024	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION HURRICANE INCOLORE - ERGOS



Oculaire en polycarbonate incolore. Traitement antirayure et antibuée. Branches réglables. Coques intégrées. Pont de nez intégré à la monture.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147814

Référence	Fabricant
100071	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION PONANT 2 INCOLORE - ERGOS



Monture en cupronickel anallergique, incolore. Oculaire en polycarbonate incolore traité antirayure, formant coques. Branches «Flex» en titane anallergique.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147824

Référence	Fabricant
110051	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION RAFALE INCOLORE - ERGOS



Oculaire en polycarbonate incolore. Traitement antirayure. Branches sport inclinables avec embout de confort. Coques intégrées. Pont de nez souple.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147804

Référence	Fabricant
110001	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION ZEPHYR LITE - ERGOS



Monture en polycarbonate incolore. Oculaires en polycarbonate traité antibuée, antirayure, antistatique et anti-UV, formant coques. Face en mousse fixe. Branches se finissant par un élastique fixe.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147802

Référence	Fabricant
110031	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION ZEPHYR - ERGOS



Monture en polycarbonate incolore très enveloppante. Oculaire en polycarbonate incolore traité antibuée et antirayure. Branches fixes et élastique de maintien. Face en mousse amovible.

[Consulter la fiche technique](#)

Kit complet : monture , élastique , mousse de confort amovible . Réf FIDUCIAL :147858

Référence	Fabricant
100170	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION HURRICANE SOLAIRE - ERGOS



Branches réglables. Coques intégrées. Oculaires gris solaire. Traitement antirayure.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147812

Référence	Fabricant
100070G	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION BENGALE SOLAIRE - ERGOS



Oculaires gris solaire. Traitement antirayure. Pont de nez en caoutchouc TPE. Branches sport. Entièrement sans métal.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147819

Référence	Fabricant
100007G	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION PONANT 2 GRIS - ERGOS



Monture en cupronickel anallergique, gris. Oculaire en polycarbonate incolore traité antirayure, formant coques. Branches «Flex» en titane anallergique.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147826

Référence	Fabricant
110057	GRUPE RG

LUNETTES DE PROTECTION RAFALE GRIS SOLAIRE - ERGOS



Oculaire en polycarbonate gris solaire. Traitement antirayure. Branches sport inclinables avec embout de confort. Coques intégrées. Pont de nez souple.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147810

Référence	Fabricant
110007	GRUPE RG

LUNETTE-MASQUE GRAIN - ERGOS



Oculaire en polycarbonate incolore. Traitement antibuée. Avec bandeau élastique. Pont de nez en polycarbonate moulé.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147815

Référence	Fabricant
100118	GRUPE RG

LUNETTE-MASQUE ATLANTIC - ERGOS



Oculaire en polycarbonate injectée incolore. Traitement antibuée. Avec bandeau élastique. Pont de nez en polycarbonate moulé avec bord mousse.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147821

Référence	Fabricant
100121	GRUPE RG

DIVERS ET ACCESSOIRES (ÉTUI, CORDON...)

ETUI À LUNETTES MICROFIBRE - ERGOS



Fermeture par cordon. Dimensions : 185 x 90 mm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147834

CORDELETTE 155001 NOIR - ERGOS



Cordon tressé avec attaches adaptables sur toutes les lunettes.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147837

Référence	Fabricant
154007	GRUPE RG

Référence	Fabricant
155001	GRUPE RG

MASQUES RÉUTILISABLES

MASQUE ANTIPOUSSIÈRES AURA™
FFP3 AVEC SOUPE 9332+ - 3M



Limite d'utilisation : 50 x la VME.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147852

Référence	Fabricant
184004	3M



GANTS ANTICOUPURE

GANTS 398032 GRIS - ERGOS



EN 388



4X43BX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Ajustement anatomique parfait.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec , coupures intermédiaires. . Réf FIDUCIAL :147922

Référence	Tailles	Fabricant
398032	De 6 à 12	HUIHONG

GANTS 398014 GRIS - ERGOS



EN 388



4X43CX

Tricotés en HPPE. Jauge 15. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Effet seconde peau.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec , coupures élevées . Effet seconde peau.. Réf FIDUCIAL :147895

Référence	Tailles	Fabricant
398014	De 6 à 12	HUIHONG

GANTS 3980115 GRIS - ERGOS



EN 388



4543DX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. .

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec , coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147884

Référence	Tailles	Fabricant
3980115	De 6 à 12	HUIHONG

GANTS 398090 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4X43DX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Idéal en milieux secs.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec , coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147899

Référence	Tailles	Fabricant
398090	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 3980116 GRIS CHINÉ/NOIR - ERGOS



EN 388



4543DX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Manchette prolongée pour protéger l'avant-bras. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec, coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147929

Référence	Tailles	Fabricant
3980116	De 6 à 12	GROUPE RG

GANTS 398308 VERT/NOIR - ERGOS



EN 388



4X21BX

Tricotés en HPPE. Jauge 18. Enduction mousse de nitrile R'GO GRIP sur la paume et les extrémités des doigts. Renfort pouce/index. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Jauge 18, grande dextérité. Effet seconde peau. Coupures intermédiaires. Réf FIDUCIAL :147901

Référence	Tailles	Fabricant
398308	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 389330 GRIS/NOIR- ERGOS



EN 388



4X42CX

Tricotés en Dytec®, jauge 18, 200 deniers. Enduction en micro mousse HCT sur la paume. Renfort nitrile pouce/index. Poignet avec serrage élastique. Finesse extrême.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide Jauge 18, grande dextérité. Effet seconde peau. Coupures élevées. Réf FIDUCIAL :147586

Référence	Tailles	Fabricant
389330	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398309 BLEU/NOIR - ERGOS



EN 388



4X42CX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en mousse de nitrile R'GO GRIP sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Excellente préhension en milieux gras et huileux.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Coupures élevées. Renfort pouce index. Réf FIDUCIAL :147900

Référence	Tailles	Fabricant
398309	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398041 ORANGE FLUO/NOIR - ERGOS



EN 388



4X43CX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en nitrile sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serra élastique. Etanchéité en milieu gras, huileux.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Jauge 18, grande dextérité. Effet seconde peau. Coupures élevées. Réf FIDUCIAL :147885

Référence	Tailles	Fabricant
398041	De 6 à 12	HUIHONG

GANTS 398051 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4X43DX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction mousse de nitrile sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Excellente préhension n milieu gras et huileux.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147882

Référence	Tailles	Fabricant
398051	De 6 à 12	HUIHONG

GANTS 398091 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4X43DX

Tricotés en HPPE. Jauge 13. Enduction en mousse de nitrile sablée sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Excellente préhension en milieu gras et huileux.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147905

Référence	Tailles	Fabricant
398091	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS KEVLAR/ACIER ERGOS



EN 388 EN 407



4544 X1XXXX

Tricotés jauge 10 sans couture. Fil Kevlar, acier et coton. Enduction en mousse de nitrile sur la paume et l'extrémités des doigts. Poignet élastique. Longueur totale : 240 à 270 mm.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Coupures très élevées. Risque chaleur. Réf FIDUCIAL :147908

Référence	Tailles	Fabricant
398200	De 8 à 12	GROUPE RG

GANTS 398303 BLEU/NOIR - ERGOS



EN 388



4X42BX

Tricotés en HPPE. Jauge 15. Double enduction nitrile et mousse de nitrile R'GO GRIP sur la paume et 3/4 dos. Poignet avec serrage élastique. Excellente étanchéité aux graisses et aux huiles.

[Consulter la fiche technique](#)

Double enduction . Milieu gras/huileux/humide. Coupures intermédiaires. Réf FIDUCIAL :147892

Référence	Tailles	Fabricant
398303	De 6 à 11	HUIHONG

GANTS 398305 BLEU/NOIR - ERGOS



EN 388 EN 407



4X43DX X1XXXX

Tricotés en HPPE et cobalt (sans fibre de verre). Jauge 13. Double enduction nitrile et mousse de nitrile R'GO GRIP sur la paume et 3/4 dos. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Double enduction . Milieu gras/huileux/humide. Coupures très élevées. Réf FIDUCIAL :147896

Référence	Tailles	Fabricant
398305	De 6 à 11	HUIHONG

GANTS PROTECTION FROID

SOUS GANTS FROID COLDSKIN NOIR - LEBON



Tricotés en fil 100 % thermo régulateur, jauge 13, sans couture, avec élasthanne. Poignet élastique. Ambidextres. Cet article n'est pas un EPI.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147914

Référence	Tailles	Fabricant
OLECOLDKIN	Unique	LEBON

GANTS DE MANIPULATION FINE

GANTS 398004E GRIS - ERGOS



EN 388



3121XX

Tricotés en polyester. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique. Pour les travaux de précision.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147921

Référence	Tailles	Fabricant
398004E	De 5 à 11	GROUPE RG

GANTS 398001E BLANC - ERGOS



EN 388



3121XX

Tricotés en polyester. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147919

Référence	Tailles	Fabricant
398001E	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398002E BLANC - ERGOS



EN 388



012XXX

Tricotés en polyester. Jauge 13. Enduction en polyuréthane sur le bout des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147923

Référence	Tailles	Fabricant
398002E	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398001NO NOIR - ERGOS



EN 388



3111XX

Tricotés en polyester. Jauge 13. Enduction en nitrile sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Réf FIDUCIAL :147910

Référence	Tailles	Fabricant
398001NO	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398084 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4121XX

Tricotés en polyamide et Lycra. Jauge 15. Enduction micro mousse de nitrile sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide. Excellent GRIP. Réf FIDUCIAL :147917

Référence	Tailles	Fabricant
398084	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398082 BLEU/NOIR - ERGOS



EN 388



4121XX

Tricotés en polyamide, et Lycra. Jauge 15. Enduction micro mousse de nitrile crantée sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide. . Réf FIDUCIAL :147909

Référence	Tailles	Fabricant
398082	De 7 à 11	GROUPE RG

GANTS 398080 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4121XX

Tricotés en polyamide et Lycra. Jauge 15. Enduction micro mousse de nitrile avec picots sur la paume et les extrémités des doigts. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide. Excellent GRIP. Réf FIDUCIAL :147928

Référence	Tailles	Fabricant
398080	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398081 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4121XX

Tricotés en polyamide et Lycra, jauge 15. Enduction micro mousse de nitrile sur la paume et 3/4 dos. Picots sur la paume. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide. Excellent GRIP. Réf FIDUCIAL :147927

Référence	Tailles	Fabricant
398081	De 6 à 11	GROUPE RG

GANTS 398083 GRIS/NOIR - ERGOS



EN 388



4121XX

Tricotés en polyamide et Lycra. Jaugé 15. Enduction micro mousse de nitrile avec picots sur la paume et le dos. Poignet avec serrage élastique.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu légèrement humide. Excellent GRIP. Réf FIDUCIAL :147913

Référence	Tailles	Fabricant
398083	De 7 à 11	GRUPE RG

GANTS MANUTENTION GÉNÉRALE

GANTS 357001E NATUREL - ERGOS



EN 388



3122XX

En cuir fleur de bovin. Serrage élastique sur le dos. Grande polyvalence d'utilisation.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147902

Référence	Tailles	Fabricant
357001E	De 7 à 12	GRUPE RG

GANTS 364002 BLANC - ERGOS



EN 388



2121XX

En cuir fleur de bovin. Poignet latex avec protège-artère.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147907

Référence	Tailles	Fabricant
364002	De 8 à 11	GRUPE RG

GANTS 359003 PAILLE - ERGOS



EN 388



3132XX

En cuir fleur de bovin hydrofuge. Serrage élastique sur le dos. .

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Réf FIDUCIAL :147888

Référence	Tailles	Fabricant
359003	De 7 à 12	GROUPE RG

GANTS 365001E PAILLE - ERGOS



EN 388



2121XX

En cuir fleur de bovin hydrofuge. Poignet latex avec protège-artère.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu gras/huileux/humide. Réf FIDUCIAL : 147906

Référence	Tailles	Fabricant
365001E	De 7 à 11	GROUPE RG

GANTS 398300 JAUNE FLUO/NOIR - ERGOS



EN 388



4X44DP

Tricotés en HPPE, avec protections contre les impacts sur le dos. Enduction en mousse de nitrile sur la paume et les extrémités des doigts. Renfort sur la paume. Poignet avec serrage Velcro.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147912

Référence	Tailles	Fabricant
398300	De 7 à 11	GROUPE RG

GANTS ENDUIT CRÊPE VERT - ERGOS



EN 388



2121

Enduction latex crêpé sur support en 100 % coton. Enduction sur les 3/4 du gant. Poignet bord côte. .

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147883

Référence	Fabricant
415001E	EN COURS DE CREATION

PROTECTION DES MAINS

GANTS 451001E BLEU/BLANC - ERGOS



EN 388



3111XX

Supporté en 100 % coton. Enduction en nitrile bleu sur la paume et les $\frac{3}{4}$ du dos. Poignet tricot. Excellente étanchéité aux graisses et aux huiles.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147904

Référence	Tailles	Fabricant
451001E	De 8 à 10	GROUPE RG

GANTS 464001E JAUNE/ÉCRU - ERGOS



EN 388



3111XX

Supporté en 100 % coton. Enduction en nitrile jaune sur la paume et les $\frac{3}{4}$ du dos. Poignet tricot. Excellente étanchéité aux graisses et aux huiles.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147925

Référence	Tailles	Fabricant
464001E	De 7 à 10	GROUPE RG

GANTS PROTECTION CHIMIQUE

GANTS 402001 ROUGE - ERGOS



EN 388 EN 374-1



3111XX

K

Supporté coton Interlock. Enduction en PVC. Longueur : 350 mm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147920

Référence	Tailles	Fabricant
402001	10	GROUPE RG

GANTS PROTECTION THERMIQUE

GANTS CANADA BLEU - ROSTAING



EN 388 EN 511
4131X X1X

Tricot en acrylique brushed sans couture. Chauds et confortables. Adaptées à des températures de 0 à 10°C. Enduction en nitrile foam. Picots en PVC, bon grip.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147891

Référence	Fabricant
02-000391	ROSTAING

GANTS 374002E ORANGE/NATUREL - ERGOS



EN 388 EN 407
3233XX 423344

En cuir croûte de bovin traité anuichateur hautes températures. Manchette croûte 150 mm pour la protection de l'avant bras. Longueur : 350 mm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147886

Référence	Tailles	Fabricant
374002E	De 9 à 11	GRUPE RG

GANTS SPÉCIFIQUES

GANTS ISOLANTS ÉLECTRICIENS GLE36-00 - SIBILLE



En caoutchouc naturel beige, isolants, bords tranchés. La forme ergonomique du gant et son intérieur légèrement poudré facilite la mise en main et le retrait. Classe 00 / 500 (V) AC.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147890

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
490001	De 6 à 12	SIBILLE FACTORY	1

GANTS ISOLANTS ÉLECTRICIENS GLE36-0 - SIBILLE



En caoutchouc naturel beige, isolants, bords tranchés. La forme ergonomique du gant et son intérieur légèrement poudré facilite la mise en main et le retrait. Classe 0 / 1 000 (V) AC.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147887

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
490002	De 7 à 12	SIBILLE FACTORY	1

GANTS ISOLANTS ÉLECTRICIENS GLE36-1 - SIBILLE



En latex naturel beige, isolants, bords tranchés. Catégorie ACZ. Tension d'utilisation maxi : 7 500 V. A utiliser avec un surgant cuir pour la protection mécanique.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147894

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
490003	De 7 à 12	SIBILLE FACTORY	1

GANTS ISOLANTS ÉLECTRICIENS GLE36-2 - SIBILLE



En caoutchouc naturel beige, isolants, bords tranchés. La forme ergonomique du gant et son intérieur légèrement poudré facilite la mise en main et le retrait. Classe 2 / 17 000 (V) AC.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147897

Référence	Tailles	Fabricant
490004	De 8 à 12	SIBILLE FACTORY

GANTS ISOLANTS ÉLECTRICIENS GLE36-3 - SIBILLE



En caoutchouc naturel beige, isolants, bords tranchés. La forme ergonomique du gant et son intérieur légèrement poudré facilite la mise en main et le retrait. Norme : EN 60903.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147898

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
490005	De 8 à 12	SIBILLE FACTORY	1



GANTS USAGE UNIQUE

GANTS À USAGE UNIQUE 432002
BLANC - ERGOS



En latex blanc. Poudrés.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147820

Référence	Tailles	Fabricant
432002	De S à XL	GROUPE RG



VÊTEMENTS FROID

BONNET LÉGER THINSULATE™ RC133X NOIR - TOP TEX



Extérieur en 100 % polyacrylique. Intérieur en polaire 100 % polyester.
Isolation thinsulate 3M™. Coupe-vent. Bonnet à grand bord replié. Etiquette
3M™ cousue à l'arrière.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147801

Référence
03-003782

Fabricant
TOP TEX

ERGONOMIE ET CONFORT

GILET LYNE FLEX FEMME GRIS CLAIR - PERCKO



Lyne FLEX, n'est pas une ceinture lombaire. Son système de tenseurs actif agit comme un rappel à l'ordre pour encourager les muscles profonds à travailler (rappel proprioceptif).

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147704

Référence
03-020181

Tailles
De XS à 3XL

Fabricant
PERCKO

Conditionnement
1

COMBINAISONS

COMBINAISON À USAGE UNIQUE PP BLANC - ERGOS



En polypropylène 70 g/m². Col officier. Fermeture à glissière double curseur. Élastiques aux chevilles, aux poignets et dans le dos.

[Consulter la fiche technique](#)

Combinaison papier, antialissure.. Réf FIDUCIAL :147690

Référence	Tailles	Fabricant
734001	De 1 à 5	CROWN NAME

COMBINAISON À CAGOULE TYVEK 500 XPERT BLANC - DUPONT DE NEMOURS



EN 14126



Cagoule 3 pièces pour un ajustement optimal. Coutures externes cousues. Fermeture à glissière sous rabat Tyvek®. Élastiques autour du visage, aux poignets et aux chevilles. Bonne respirabilité.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147689

Référence	Tailles	Fabricant
731001	De 1 à 6	DUPONT DE NEMOURS

PANTALONS, BERMUDAS ET ACCESSOIRES

PANTALON BLEAK NOIR



En coton/polyester, 310 g. Ceinture 6 passants avec élastiques côtés; fermée sur le devant par un bouton. Braguette à fermeture à glissière. Renfort d'entrejambe intérieur.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147798

Référence	Tailles	Fabricant
664010	De 0 au 12	ORIENTYS

JEAN COTON STONE 701.002 - ERGOS



En 100 % coton délavé Stone (sans retrait), 14 oz (400 g/m²). Braguette à boutons. Ceinture 5 passants fermée par bouton métal. Taille droite. Renfort par rivets. Entrejambe 85 cm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147716

Référence	Tailles	Fabricant
701002	De 36 au 52	MALLCOM

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

GILET SANS MANCHES GALIBIER MARINE - ERGOS



En polyester. Fermeture à glissière sous rabat avec boutons-pression. Col montant. Multiples poches. Protège-reins.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147697

Référence	Tailles	Fabricant
654010B	De S à 3XL	ORIENTYS

PARKA RIPSTOP SMART II GRIS/NOIR - ERGOS



En polyester 300D Ripstop® Oxford enduit PU non respirante. Doublure fixe matelassée. Capuche intégrable dans le col montant doublé polaire, fermé par zip sous rabat autoagrippant.

[Consulter la fiche technique](#)

Réf FIDUCIAL : 150803

Référence	Fabricant
03-010027	ORIENTYS

GILET DE PROTECTION DU DOS HOMME LYNE PRO - PERCKO



En 78 % polyamide et 22 % élasthanne, 270 g/m². Solution simple pour lutter activement contre le mal de dos.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147792

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
03-007834	De S à 3XL	PERCKO	1

GILET DE PROTECTION DU DOS FEMME LYNE PRO - PERCKO



En 78 % polyamide et 22 % élasthanne, 270 g/m². Solution simple pour lutter activement contre le mal de dos.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147788

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
03-007835	De XS à 2XL	PERCKO	1



GILET LYNE FLEX HOMME GRIS CLAIR - PERCKO



Lyne FLEX, n'est pas une ceinture lombaire. Son système de tenseurs actif agit comme un rappel à l'ordre pour encourager les muscles profonds à travailler (rappel proprioceptif).

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147708

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
03-020180	De XS à 3XL	PERCKO	1

VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ

GILET DE SIGNALISATION HV 2 BANDES ORANGE FLUO - ERGOS



EN ISO 20471
2

Maille en 100 % polyester, 120 g/m². Fermeture par 2 auto-agrippants réglables. 2 bandes rétro-réfléchissantes de 5 cm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147715

Référence	Tailles	Fabricant
820008EC	De M à 3XL	FALK ROSS

GILET DE SIGNALISATION HV JAUNE FLUO 2 BANDES - ERGOS



EN ISO 20471
2

Maille en 100 % polyester, 120 g/m². Fermeture par 2 auto-agrippants réglables. 2 bandes rétro-réfléchissantes de 5 cm.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147711

Référence	Tailles	Fabricant
820010EC	De S à 3XL	FALK ROSS

TEE-SHIRT HV XENON JAUNE FLUO - T2S



En 100 % polyester, 140 g/m², maille piquée. Manches courtes ourlées. Col V réalisé dans la maille du tee-shirt. Ourlet au bas du tee-shirt.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147707

Référence	Tailles	Fabricant
702407	De S à 3XL	T2S

TEE-SHIRT HV XENON ORANGE FLUO - T2S



En 100 % polyester, 140 g/m², maille piquée. Manches courtes ourlées. Col V réalisé dans la maille du tee-shirt. Ourlet au bas du tee-shirt.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147714

Référence	Tailles	Fabricant
702408	De S à 3XL	T2S

PARKA HV 4 EN 1 CERVIN JAUNE FLUO/MARINE - ERGOS



En 100 % polyester Oxford 300D. Enduction en PU. Fermeture à glissière double curseur sous rabat auto-grippant. Col montant doublé polaire. 2 poches basses, 1 poche intérieure.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147787

Référence	Tailles	Fabricant
658035JM	De XS à 3XL	GROUPE RG

BLOUSON SOFTSHELL HV E-VISION ORANGE FLUO/MARINE - T2S



Softshell laminée 3 couches en 100 % polyester recyclé certifiée GRS® (300 g/m²). Doublure fixe en maille ajourée en 100 % polyester (110 g/m²). Doublure Micromink en 100 % polyester (220 g/m²).

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147702

Référence	Tailles	Fabricant
03-017625	De S à 3XL	T2S

GILET FROID HV E-VISION ORANGE FLUO/MARINE - T2S



EN ISO 20471 3
EN 14058 2BXX

Tissu Oxford 300D en 100 % polyester recyclé certifiée GRS® avec enduction en PU imper-respirant (190 g/m²). Doublure en polaire 100 % polyester. Manches amovibles préformées.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147699

Référence	Tailles	Fabricant
03-017626	De S à 3XL	T2S

PARKA HV E-VISION ORANGE FLUO/MARINE - T2S



EN ISO 20471 3

Tissu Oxford 300D en 100 % polyester recyclé certifiée GRS® avec enduction en PU imper-respirant (190 g/m²). Doublure fixe en maille ajourée en 100 % polyester (110 g/m²). Col doublé Micromink.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147756

Référence	Tailles	Fabricant
03-017627	De S à 3XL	T2S

SOFTSHELL HAUTE VISIBILITÉ E-VISION GRIS/JAUNE - T2S



EN ISO 20471 26 Cycles

• Certifiée GRS : 79% de la softshell en polyester recyclé. • Souple, légère, stretch et ultra douce. • Coupe-vent et déperlante. • Doublure fixe en maille ajourée sur le devant.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147706

Référence	Tailles	Fabricant
03-020793	De S à 3XL	T2S

GILET HAUTE VISIBILITÉ E-VISION GRIS JAUNE - T2S



EN ISO 20471 26 Cycles
EN 14058 2BXX

• Certifié GRS : 66% du gilet de froid en polyester recyclé. • Manches amovibles préformées, par fermeture à glissière. • Doublure fixe polaire. • Col doublé Micromink.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147703

Référence	Fabricant
03-020794	T2S

PARKA HAUTE VISIBILITÉ E-VISION GRIS/JAUNE - T2S



Certifiée GRS : 66% de la parka en polyester recyclé. • Respirante et imperméable. • Manches ergonomiques préformées. • Doublure fixe en maille ajourée 100% polyester. • Mentionnière.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147755

Référence	Fabricant
03-020792	T2S

VÊTEMENTS INTEMPÉRIES ET FROID

BLOUSON POLAIRE ALTA MARINE - ERGOS



En 100 % polyester. Fermeture à glissière. Patte de protection menton. 2 poches zippées. Serrage avec stopper au bas de la veste.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147686

Référence	Tailles	Fabricant
655030	De S à 3XL	GRUPE RG

ENSEMBLE DE PLUIE ROBSON VERT - ERGOS



En PVC/PU, 310 g/m². Veste avec manches raglan avec serrage du bas par élastique sous rabat. Capuche dans le col avec cordon de serrage. 2 poches basses extérieures sous rabats.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147743

Référence	Tailles	Fabricant
643004E	De S à 3XL	GRUPE RG

BOTTES DE TRAVAIL

BOTTES DE SÉCURITÉ DUBLIN 2 S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige cuir croupon hydrofuge lisse. Avec renfort en cuir Diamant antiabrasion à l'arrière du pied. Embout de sécurité en acier 200 J. Insert antiperforation en inox.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147744

BOTTES DE SÉCURITÉ DEVON FULL SAFETY S5 SRA VERT - DUNLOP



EN ISO 20345
S5 SRA

Tige en PVC imperméable de qualité supérieure. Embout de sécurité en acier. Insert antiperforation en acier pour protéger le pied. Semelle résistante aux huiles.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147589

Référence	Tailles	Fabricant
583001A	De 38 à 47	ALBA N

Référence	Tailles	Fabricant	Conditionnement
608008	De 36 à 47	DUNLOP HEVEA	1

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ HOMMES

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ IBIZA S1P SRC ESD - ERGOS



EN ISO 20345
S1P SRC

Tige cuir pleine fleur foulonné, microperforé, ventilé. Très confortable. Haut de tige matelassé. Première de propreté ergonomique ventilée. Compatible avec les semelles Arch Support.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147750

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ MADRID S1P SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S1P SRC

Tige cuir croupon pigmenté. Haut de tige matelassé. Doublure respirante. Embout de sécurité en acier 200 J. Insert antiperforation inox. Semelle PU2D.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147756

Référence	Tailles	Fabricant
586055	De 35 à 47	MA SPICA SPA

Référence	Tailles	Fabricant
541001I	De 35 à 48	GROUPE RG

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ DAKAR S1P SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S1P SRC

Tige cuir croupon pigmenté. Haut de tige matelassé. Doublure respirante. Embout de sécurité en acier 200 J. Insert antiperforation inox. Semelle PU2D.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu sec. Réf FIDUCIAL :147748

Référence	Tailles	Fabricant
560003I	De 35 à 48	GROUPE RG

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ TOKYO S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige en cuir fleur pigmenté. Protection des malléoles avec haut de tige matelassé doublé. Fermeture par soufflet toile. Laçage par boucles métalliques fermées. Embout de sécurité 200 joules.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide . . Réf FIDUCIAL :147577

Référence	Tailles	Fabricant
560004I	De 36 à 48	GROUPE RG

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ TROPÉA 4 MARRON S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige en cuir pleine fleur naturelle graissé hydrofuge. Avec renfort STARK à l'arrière du pied. Doublure respirante. Compatible avec les semelles Arch Support. Embout de sécurité composite 200 J.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide .. Réf FIDUCIAL :147578

Référence	Tailles	Fabricant
586003	De 36 à 47	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ VIBO 4 MARRON S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige en cuir pleine fleur naturelle graissé hydrofuge. Avec renfort STARK à l'arrière du pied. Doublure respirante. Compatible avec les semelles Arch Support. Embout de sécurité composite 200 J.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide .. Réf FIDUCIAL :147584

Référence	Tailles	Fabricant
586004	De 36 à 47	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ LEEDS S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige cuir nubuck graissé et textile hydrofuge. Renfort STARK à l'avant du pied. Jonc rétro-réfléchissant latéral. Avec LT SYSTEM® : la sécurité à vos pieds. Doublure respirante.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide .Modèle amagnétique. . Réf FIDUCIAL :147752

Référence	Tailles	Fabricant
586007	De 36 à 48	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ CARDIFF S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige en cuir nubuck graissé et textile hydrofuge. Renfort STARK à l'avant du pied. Jonc rétro-réfléchissant latéral. Avec LT SYSTEM® : la sécurité à vos pieds. Doublure respirante.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide .Modèle amagnétique. Réf FIDUCIAL :147747

Référence	Tailles	Fabricant
586009	De 36 à 48	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ALPEN S3 HI HRO SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 HI HRO
SRC

Tige cuir pleine fleur graissé hydrofuge. Modèle recommandé pour les travaux extérieurs. Doublure respirante. Embout de sécurité composite 200 J. Insert antiperforation composite.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide . Semelle VIBRAM nitrile qui résiste à la chaleur ..
Réf FIDUCIAL :147749

Référence	Tailles	Fabricant
544121G	De 39 à 47	GRISPORT

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ MONTANA 3 S3 HI HRO SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 HI HRO
SRC

Tige cuir pleine fleur hydrofuge pull-up. Avec renforts STARK à l'avant et à l'arrière du pied. Laçage par œillets et crochets amagnétiques. Doublure respirante.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide . Semelle VIBRAM nitrile qui résiste à la chaleur ..
Réf FIDUCIAL :147682

Référence	Tailles	Fabricant
544123G	De 36 à 48	GROUPE RG

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ SIALA S3 SRC ESD - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige hydrofuge, très résistante et respirante en textile fabriqué à base de fibres issues de matières recyclées. Modèle éco-conçu. Avec sur-embout antiabrasion pro-tech SXT.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147576

Référence	Tailles	Fabricant
520201	De 35 à 48	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ PERSEA NOIR S3 SRC ESD - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige hydrofuge, très résistante et respirante en textile fabriqué à base de fibres issues de matières recyclées. Modèle éco-conçu. Avec sur-embout antiabrasion pro-tech SXT.

[Consulter la fiche technique](#)

Modèle éco-responsable . Démarche RSE .. Réf FIDUCIAL :147775

Référence	Tailles	Fabricant
520202	De 35 à 48	MASPICA SPA

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ S3 HOMMES

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ LIMA S3 SRC - ERGOS



EN ISO 20345
S3 SRC

Tige en cuir fleur pigmenté. Haut de tige matelassé doublé. Fermeture par languette cuir. Laçage par oeillets. Quartier arrière doublé toile. Première de propreté toile sur mousse.

[Consulter la fiche technique](#)

Milieu humide .. Réf FIDUCIAL :147753

Référence	Fabricant
541002I	GROUPE RG

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ S1P FEMMES

**CHAUSSURES DE SÉCURITÉ NINA 2
S1P SRC**



EN ISO 20345
S1P SRC

Tige textile technique maille 2D aérée et ventilée. Embout de sécurité en acier 200 J. Insert antiperforation composite. Semelle PU avec insert TPU.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147770

Référence	Tailles	Fabricant
587071	De 35 à 42	GROUPE RG

CHAUSSURES AGROALIMENTAIRE

**CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
LAUSANNE 5 S2 SRC - ERGOS**



EN ISO 20345
S2 SRC

Tige en microfibre lavable. Haut de tige matelassé doublé. Fermeture par bande élastique sous protection étanche. Doublure respirante alvéolée. Première de propreté ergonomique.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147751

Référence	Tailles	Fabricant
586001I	De 36 à 48	GROUPE RG

ACCESSOIRES CHAUSSANT

SEMELLES FRESH BASE - ERGOS



EN 12746 EN 13520

Semelles prévenant l'évolution des bactéries et des odeurs. Traitement permanent Sanitized®.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147701

Référence	Tailles	Fabricant
610021	De 35 à 47	GROUPE RG

CUTTERS

COUTEAU DE SÉCURITÉ À GÂCHETTE SECUNORM MIZAR - MARTOR



Adapté à la coupe de toutes les matières courantes. Forme ergonomique. En matière plastique renforcé de fibres de verre pour une grande résistance à l'abrasion et une durée de vie augmentée.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147840

Référence	Fabricant
OMAR125001	MARTOR

LAMES 152A.6 X10 - MURE ET PEYROT



Lame droite avec gros trou et angles arrondis. En acier supérieur. Dimensions : 54 x 19 mm. Idéal pour tout travail de coupe de carton, d'adhésifs d'emballage et de films plastiques.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147836

Référence	Fabricant
0MUR152A6	MURE ET PEYROT

COUTEAU DE SÉCURITÉ CHARTRON - MURE ET PEYROT



A gâchette. Sortie de lame à 3 positions. Livré avec une lame à bout arrondi. Pour gauchers et droitiers. Idéal pour tout travail de manutention, ouvrir les cartons et les emballages.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147839

Référence	Fabricant
0MUR661152	MURE ET PEYROT

HYGIÈNE



BOUTEILLE ISOTHERME QD3092 500ML BLEU - QWETCH



Gourde de qualité en acier inoxydable de 50 cl. Cette bouteille isotherme est à double paroi, ce qui maintient vos boissons 24 heures au froid et 12 heures au chaud. CET ARTICLE N'EST PAS UN EPI.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147809

Référence	Fabricant
07-005837	QWETCH

BOUTEILLE ISOTHERME ORIGINALS QD3050 1 L - QWETCH



En alliage INOX 18/8, revêtement haute qualité. Bouchon en inox. Matériaux sains, sans BPA. Ergonomique. 100 % étanche. Réutilisable.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147806

Référence	Fabricant
07-005880	QWETCH

BOUTEILLE ISOTHERME ORIGINALS QD3050 1,5 L - QWETCH



En alliage INOX 18/8, revêtement haute qualité. Bouchon en inox. Matériaux sains, sans BPA. Ergonomique. 100 % étanche. Réutilisable.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147803

Référence	Fabricant
07-006299	QWETCH

SERVIETTE RAFRAICHISSANTE 30X80 - NEW WAVE



En polyamide fibres techniques, tissage 3D. Rafraichissante après humidification; effet durable sur la peau. Evite les coups de soleil. Idéal pour les travaux en extérieur. .

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147924

Référence	Fabricant	Conditionnement
07-003533	NEW WAVE	1



SIGNALISATION & ECLAIRAGE

LAMPE FRONTALE 3 LEDS - ENERGIZER



Spéciale casque, résistante aux chutes et aux projections d'eau. Pour un usage professionnel quotidien. Avec 325 lumens pour une portée de 10 mètres et 3 heures d'autonomie. Piles incluses.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147855

Référence	Fabricant
849005	ENERGIZER

TORCHE À LED HARD CASE PRO 2AA - ENERGIZER



Pour un usage professionnel quotidien. Résistante aux chutes et aux projections d'eau (IPX4). Avec 300 lumens pour une portée de 115 mètres et 6h30 d'autonomie. 2 piles AA incluses.

[Consulter la fiche technique](#)

. Réf FIDUCIAL :147681

Référence	Fabricant
849016	ENERGIZER



Normes EPI



DEPUIS TOUJOURS,
NOUS ANTICIPONS
VOS BESOINS DE
PROTECTION INDIVIDUELLE



Groupe RG
bien conseillé, mieux protégé

La protection de la tête en 4 points

Le risque mécanique : les normes **EN 812 + A1 : 2012** et **EN 397 + A1 : 2012**



De plain-pied (système de rétention),
objets avec forte énergie, pénétration de lame
Casques haute performance pour l'industrie
EN 14052 + A1 : 2012

OPTIONS EN 397

EXIGENCES FACULTATIVES	MARQUAGE QUI APPARAÎT SUR LE CASQUE
Protection électrique contact accidentel < 440V (un casque qui offre une protection électrique, même réduite, ne peut être un casque ventilé).	440V~
Protection conservée à basses températures : - 20°C ou - 30°C.	-20°C/-30°C
Protection conservée à températures élevées : < 150°C.	150°C
Déformation latérale de 40 mm maximum sous 430N.	LD 430N
Protection contre les projections de métal en fusion (1400°C).	MM

Le travail en hauteur : la norme **EN 12492 : 2012**

La norme, EN 12492 : 2012 définit les exigences minimales de sécurité et les méthodes d'essai pour les casques d'alpinisme. Le casque doit répondre à des exigences de conception et de performance plus importantes, notamment sur l'absorption des chocs et la pénétration lors d'impacts latéraux.

La résistance de la jugulaire passe de 25 à 50 newtons avec 4 points d'ancrage, ce qui limite le risque de perte du casque en cas de chute. Certains casques répondent simultanément aux deux normes EN 397 + A1 : 2012 et EN 12492 : 2012.

À savoir

- 1 Il faut distinguer les risques de chocs (heurt de la tête) des risques de chutes (chute d'un objet sur la tête).
- 2 Seul un casque protège des risques liés à la chute d'un objet sur la tête.

Réglementation

- 3 Le système normatif de la protection de la tête repose sur deux normes principales qui définissent casquette et casque de protection.
- 4 Les casques de protection sont soumis à plusieurs normes dès lors qu'ils protègent de risques combinés.



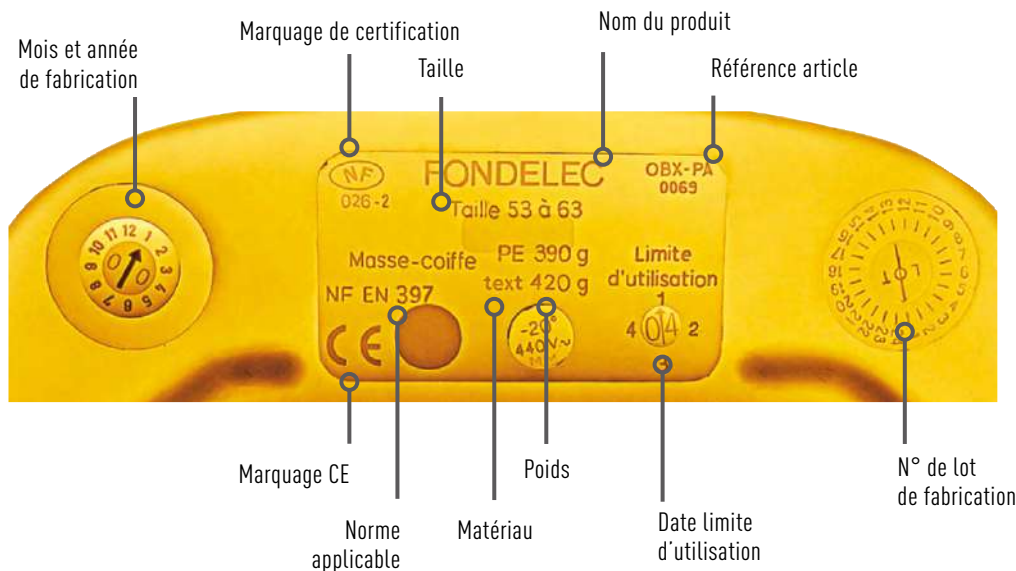
Le risque électrique : la norme **EN 50365 : 2002**

Utilisée en complément de la norme EN 397 + A1 : 2012, la norme EN 50365 : 2002 définit les casques qui offrent une isolation électrique pour travailler à proximité d'installations en basse tension. Ils protègent, en présence de courant jusqu'à 1000V en alternatif ou 1500V en continu, en empêchant le passage du courant au travers de la tête. Les casques doivent être utilisés avec d'autres protections contre le risque électrique.

Le marquage

Marquage d'un casque

Pour être conforme à la norme, un casque doit être marqué sous la visière de la façon suivante :



La protection auditive en 7 points

À savoir

- 1 La surdit  est la 4^e cause de maladie professionnelle.
- 2 20% des travailleurs sont expos s   un niveau sonore sup rieur   85 dB(A).
- 3   partir de ces niveaux sonores, le bruit et la fatigue auditive impactent n gativement la sant  au travail (stress).
- 4 Une augmentation de 3 dB correspond   un doublement de l'intensit  sonore.
- 5 Une protection antibruit est efficace uniquement que si elle est port e pendant toute la dur e d'exposition au bruit.

L'exposition au bruit est r glement e par la directive europ enne (CE) 2003/10. Elle a  t  transcrite en droit du travail dans les articles R 4431-2   R4431-4, qui fixent les niveaux d'exposition sonore devant entra ner des actions de pr vention.

Les cons quences du passage en cat gorie III

Le nouveau r glement EPI (UE) 2016/425 change de classification les  quipements de protection auditive qui passent de la cat gorie II   la cat gorie III.

Le caract re irr versible des dommages caus s par l'exposition au bruit explique cette disposition. Toute l sion du canal auditif est d finitive.

Ces EPI font donc l'objet d'un contr le accru de la production, r alis  par un organisme notifi  qui doit  tre clairement identifi  sur le marquage. Le changement de cat gorie donne plus de garanties de qualit  aux utilisateurs.

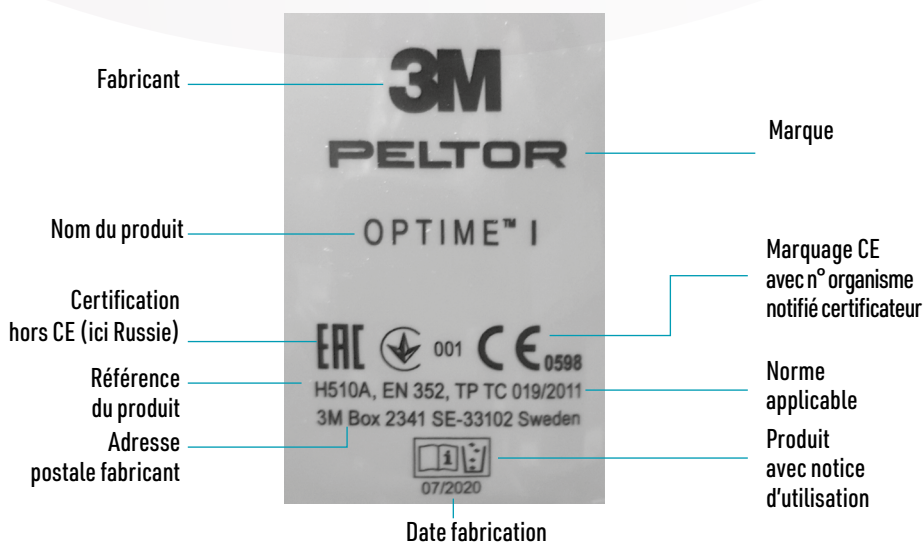
Le syst me normatif protection auditive

L'exposition au bruit a de multiples cons quences sur la sant , mais c'est un risque unique.

Le syst me normatif est organis  autour des diff rents types de protecteurs. Le num ro de la norme revendiqu e est indiqu  sur leur marquage.

EN 352-1 : 2002	Serre-t�te
EN 352-2 : 2002	Bouchons d'oreilles
EN 352-3 : 2002	Serre-t�te sur casques
EN 352-4 + A1 : 2005	Serre-t�te � att�nuation d�pendante du niveau
EN 352-5 + A1 : 2005	Serre-t�te � att�nuation active
EN 352-6 : 2002	Serre-t�te � entr�e audio-�lectrique
EN 352-7 : 2002	Bouchons d'oreilles � att�nuation d�pendante du niveau
EN 352-8 : 2008	Serre-t�te audio de divertissement
EN 458 : 2016	Recommandations relatives � la s�lection, � l'utilisation, aux pr�cautions d'emploi et � l'entretien

Exemple de marquage



Les cons quences d'une exposition nocive au bruit peuvent  tre imm diates comme progressives. Lorsque de s rieuses cons quences apparaissent, il est souvent trop tard pour r agir : **les l sions caus es par l'exposition au bruit sur l'audition sont irr versibles.**

Réglementation

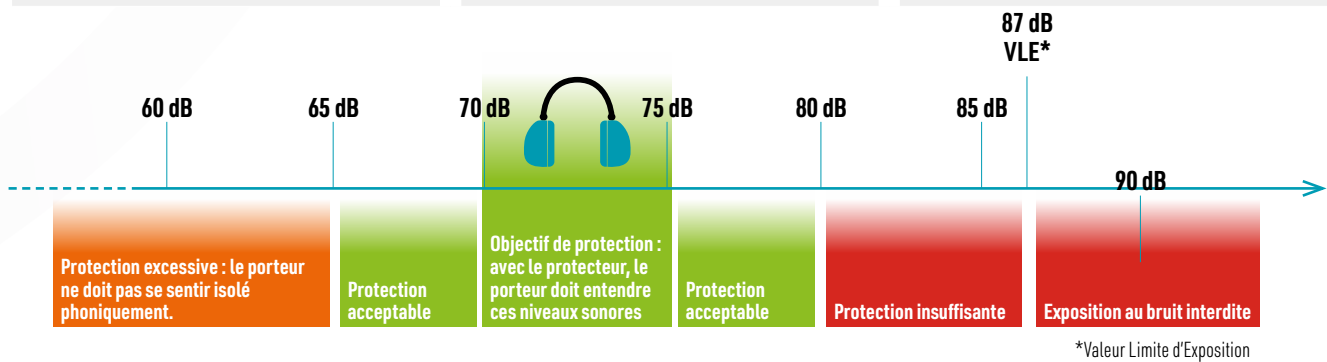
- 6 Les protections auditives sont des EPI de catégorie III.
- 7 Le contrôle de la qualité de ces produits a été renforcé par le nouveau règlement EPI.

Comment se prémunir du bruit ?

Au-delà de 75 dB, il faut **porter une protection auditive** atténuant le bruit.

Au-delà de 87 dB(A) sur une journée de 8h, l'exposition est interdite : il faut **limiter l'exposition** dans le temps.

Au-delà de 140 dB, l'exposition au bruit est interdite, même avec le port de protecteurs : il faut **réduire ou supprimer l'exposition**.



La formation, la sensibilisation des personnes exposées et le choix de protecteurs adaptés au porteur et au risque sont des facteurs déterminants pour assurer un niveau de protection optimisé.

La protection oculaire en 6 points

À savoir

- 1 Les accidents causés aux yeux représentent 6% des accidents de travail.
- 2 La vue est le sens le plus sollicité par notre société ; l'œil est un organe fragile : sa protection est fondamentale.
- 3 Les progrès techniques ont amélioré le confort des lunettes : légèreté, traitements anti-rayures, traitement anti-buée.
- 4 Les lunettes de protection répondent aux risques liés à l'exposition à la lumière bleue des écrans d'ordinateur.
- 5 Les fabricants ont développé des technologies de pointe pour offrir des performances largement supérieures aux exigences normatives.
- 6 La norme de base des lunettes de protection est la norme EN 166 : 2001.

La norme spécifie :

Les 3 classes optiques

- Classe 1 : Port permanent
- Classe 2 : Port intermittent
- Classe 3 : Port exceptionnel

EN 166 : 2001

Les 3 protecteurs

- Lunettes à branches
- Lunettes-masques
- Écrans faciaux

EN ISO 4007 : 2018

Les 3 oculaires

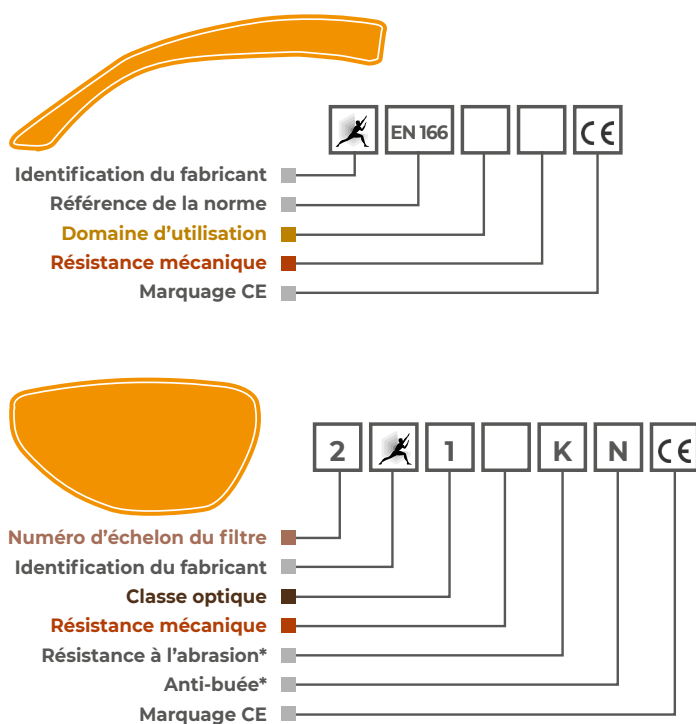
- Verre minéral
- Acétate
- Polycarbonate

Les 4 filtres

- Soudage
EN 169 : 2002
- Rayonnements ultraviolets
EN 170 : 2002
- Rayonnements infrarouges
EN 171 : 2002
- Rayonnements solaires
NF EN 172 +A2 : 2001

La protection mécanique : la norme EN 166 : 2001

La norme EN 166 : 2001 définit les exigences particulières des oculaires ou des montures qui sont identifiées par des lettres ou des chiffres et marquées sur chaque support correspondant. L'ensemble de ces informations figure sur le marquage des montures et des oculaires. Celui-ci est obligatoire et doit comporter toutes les données relatives aux protections revendiquées.



* Facultatif

DOMAINE D'UTILISATION

- 3 Gouttelettes ou projections de liquides
- 4 Poussières > 5 microns
- 5 Gaz et poussières < 5 microns
- 8 Arc électrique de court-circuit
- 9 Métal fondu et solides chauds
- Risques mécaniques non spécifiés et rayonnement

RÉSISTANCE MÉCANIQUE

- Solidité normale de l'oculaire
- S Solidité renforcée
- F Impact à basse énergie (45 m/s)
- B Impact à moyenne énergie (120 m/s)
- A Impact à haute énergie (190 m/s)
- T Testé à des températures extrêmes (-5°C, + 55°C)

NUMÉRO D'ÉCHELON DU FILTRE

- 2 Rayonnement UV Échelon : de 1,2 à 5
- 4 Rayonnement IR Échelon : de 1,7 à 16
- 5 Rayonnement Solaire Échelon : de 1,7 à 4,1

CLASSE OPTIQUE

- 1 Port permanent
- 2 Port intermittent
- 3 Port exceptionnel (visiteurs)

IMPORTANT

Les marquages **F, B, A** donnent l'indice de protection maximum pour : • **F** : les lunettes à branches • **B** : les lunettes-masques • **A** : les écrans faciaux
 Si ces trois marquages ne sont pas les mêmes pour l'oculaire et la monture, c'est le niveau le plus faible qui doit être attribué au protecteur complet.

La protection contre les rayonnements solaires : la norme **EN 172 + A2 : 2001**

La norme EN 172 + A2 : 2001 établit une échelle de teintes adaptées aux différentes situations du travail.

NUMÉRO D'ÉCHELON	TYPE DE FILTRES	USAGE
1,4	Filtres très clairs (le plus clair : 1,1)	Soleil voilé
1,7	Filtres clairs	Soleil d'hiver
2	Filtres moyens	Soleil de début et fin de journée
2,5	Filtres foncés	Soleil intense ou réverbéré
3,1	Filtres très foncés, non recommandés pour la conduite	Éclairements importants
4,1	Filtres très foncés, non utilisables pour la conduite	Éclairements très intenses

La protection soudeurs à teinte fixe : la norme **EN 169 : 2002**

La norme EN 169 : 2002 spécifie les niveaux des filtres à teinte fixe pour le soudage. Le niveau du filtre est marqué sur l'oculaire et doit être choisi en fonction des tâches réalisées.

Le choix de l'équipement

Pour le soudage à gaz ou le brasage au chalumeau, le port de lunettes avec des protections latérales ou de lunettes-masques à la bonne teinte est suffisant.

NUMÉRO D'ÉCHELON	USAGE
1,7	Pour les aides soudeurs, protection contre les rayons UV et la lumière diffuse claire
2	Pour réaliser des travaux d'oxycoupages aisés
3	Pour réaliser des travaux d'oxycoupages, du déroulage au chalumeau et du soudage d'alliage léger
4	Pour le soudage et le brasage jusqu'à 70 l d'acétylène/ h, oxycoupage jusqu'à 900 l d'oxygène/ h, pour le soudage d'acier, d'alliage léger et de fonte grise
5	Pour le soudage et le brasage de 70 à 200 l d'acétylène/ h, oxycoupage de 2000 à 4000 l d'oxygène/ h
6	Pour le soudage et le brasage de 200 à 800 l d'acétylène/ h, oxycoupage de 2000 à 4000 l d'oxygène/ h

Pour le soudage électrique, cette protection n'est pas suffisante car l'intensité des rayons IR et UV est plus forte et également nocive pour la peau. Pour ce procédé de soudage, il faut porter une cagoule de soudage ou utiliser un écran à main aux teintes renforcées. Les masques de soudage à teinte fixe utilisent des écrans rectangulaires synthétiques en CR39 conformes à la norme EN 169 : 2002 pour l'atténuation du rayonnement. Ils sont souvent combinés à des écrans, en verre minéral ou synthétique, incolores, conformes à la norme EN 166 : 2001.

PROCÉDÉS DE SOUDAGE	COURANT EN AMPÈRES (A)																					
	1.5	6	10	15	30	40	60	70	100	125	150	175	200	225	250	300	350	400	450	500	600	
MMAW (électrodes enrobées)																						
MAG																						
TIG																						
MIG																						
MIG des alliages légers																						
Gougeage à l'arc avec air comprimé																						

Les numéros représentent les teintes de filtres nécessaires en fonction du procédé de soudage électrique et les intensités utilisées.

La protection soudeur à teinte variable : la norme **EN 379 + A1 : 2009**

Les teintes nécessaires à la réalisation de soudure à l'arc sont tellement foncées qu'elles rendent impossible tout autre travail. Pour éviter d'avoir à retirer fréquemment la protection, les fabricants ont inventé des masques de soudage à teinte variable, dont les exigences sont spécifiées dans la norme EN 379 + A1 : 2009.

Les filtres commutent automatiquement pour modifier la teinte de l'écran lors de l'amorçage du soudage, sans nécessité de réglage du filtre de la part du porteur. Certaines de ces cagoules combinent également une protection respiratoire afin de se protéger des vapeurs de la soudure.

La protection spécifique laser

48 L'utilisation croissante de la technologie laser a nécessité la création d'une protection spécifique régie par deux normes, la norme EN 207 : 2007 et la norme EN 208 : 2010. Nos équipes sont disponibles pour vous conseiller dans ce domaine.

Le respiratoire en 5 points

À savoir

- 1 Pour trouver une protection respiratoire adaptée, il faut avant tout reconnaître les polluants rencontrés.
- 2 Certains polluants constituent un danger mortel immédiat. D'autres sont très dangereux pour la vie.
- 3 Les solutions de protection respiratoire sont multiples et s'adaptent en fonction du degré de protection et d'autonomie dans les mouvements souhaités.

J'identifie les risques potentiels

Les polluants

La vie, les activités industrielles et économiques et la nature créent des pollutions. Il faut se protéger.



LES AÉROSOLS

Il en existe deux types :

- Les aérosols solides et fumées : poussières de différentes matières minérales, pollens, microbes, virus, etc.
- Les aérosols liquides, appelés brouillards : liquides, produits chimiques, etc.



LES GAZ

Peuvent être très dangereux, surtout lorsqu'ils ne sont pas détectables par l'Homme.



LES VAPEURS

Comme certains gaz, certaines vapeurs (obtenues par évaporation de solides ou liquides à température ambiante) ne peuvent pas être filtrées ou dans des temporalités très courtes.



LE MANQUE D'OXYGÈNE : L'ANOXIE

L'air que nous respirons au quotidien est composé de :

- 21% d'oxygène / 78% d'azote / 1% de gaz rares

Nous avons besoin d'un minimum de 19,5% d'oxygène pour survivre. En dessous, le risque d'anoxie est dangereux, voire mortel dans certains cas. Voir la notice ED6126 de l'INRS.

Le ministère du Travail a fixé les valeurs limites de concentration sur les lieux de travail par type de polluant. Ces valeurs doivent être consultées (INRS Notice ED 6106 et <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-scola-vlep-2018.pdf>) pour trouver la protection adaptée.

VLEP :

Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

Exposition pour une journée de travail de 8h et une semaine de 40h pour laquelle l'exposition journalière ne représente aucun risque pour la santé.

VLEP CT :

Valeur Limite de court terme

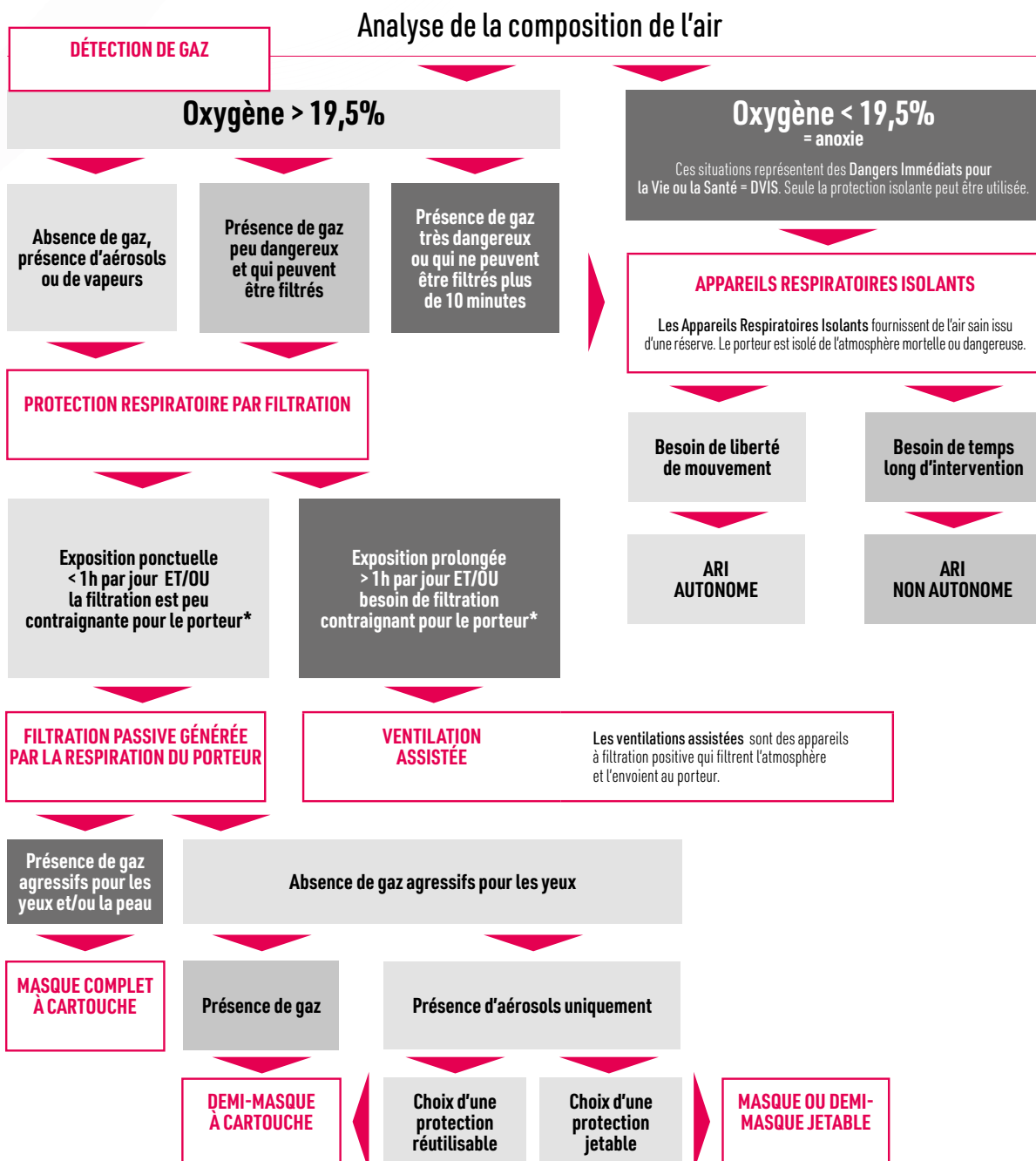
Concentration maximale à laquelle une personne peut être exposée sans risque pendant 15 min.

Réglementation

- 4 Conformément à la législation applicable, ces protecteurs requièrent un suivi en contrôle, entretien et maintenance.
- 5 Les protections respiratoires sont des EPI de catégorie III.

Quel protecteur choisir ?

Cet arbre de décision vous donne les premières indications pour déterminer le type de protection respiratoire nécessaire. Il est construit à partir de la nature du polluant et de la durée d'exposition au risque. Les centres EPI de catégorie III du Groupe RG se tiennent à votre disposition pour réaliser des études de risques approfondies.



Les filtres

Les filtres aérosols et poussières

Il existe 3 classes de filtres aérosols et poussières. Ils fonctionnent comme des tamis et filtrent des particules de plus en plus fines ou plus efficacement.

Un filtre marqué R est réutilisable selon certaines conditions décrites dans la notice, un filtre marqué NR ne l'est pas.

Le marquage D correspond à un test supplémentaire facultatif pour les masques jetables, obligatoire pour les filtres, au colmatage à la poussière de dolomie. Lors de l'utilisation, le filtre se sature progressivement. Le filtre devient résistant au passage de l'air, avec un risque de fuite.

Dès les premiers signes de gêne respiratoire, le filtre doit être changé.

Marquage du filtre	FFP1 ou P1	FFP2 ou P2	FFP3 ou P3	Masque pour le soudage
FFP*	FNP 4 pour un masque jetable et demi-masque FNP 5 pour un masque complet	FNP 12 pour un masque jetable et demi-masque FNP 16 pour un masque complet	FNP 50 pour un masque jetable FNP 48 pour un demi-masque FNP 1000 pour un masque complet	FNP 10
CAPACITÉ DE FILTRATION	Faibles niveaux de poussières fines (jusqu'à 4 x la VME) et de brouillards aqueux ou huileux généralement issus d'opérations de sablage, de forage et de découpe.	Niveaux modérés de poussières fines (jusqu'à 10 x la VME) et de brouillards aqueux ou huileux généralement issus d'opérations de plâtrage, cimentage, sablage et poussières de bois tendre.	Niveaux élevés de poussières fines (jusqu'à 50 x la VME) et de brouillards aqueux ou huileux généralement issus de la manipulation de poudres toxiques présentes dans l'industrie pharmaceutique ou de tâches impliquant des agents biologiques et des fibres.	Niveaux modérés de poussières fines (jusqu'à 10 x la VME), de brouillards aqueux ou huileux, de fumées métalliques, d'ozone ou de vapeurs organiques généralement issus d'opérations de soudage et brasage.
ÉMETTEUR DES POLLUANTS À FILTRER	<ul style="list-style-type: none"> • Brique • Calcaire • Cellulose • Coton • Charbon • Ciment • Farine • Foin • Pierre • Plâtre • Pollen 	<ul style="list-style-type: none"> • Béton • Parpaing • Bois tendres • Fer • Fibres de verre, • Laine de roche • Fumées de soudage • Nickel • Oxyde de zinc • Bactéries • Champignons • Virus 	<ul style="list-style-type: none"> • Amiante • Bois durs ou exotiques • Céramique • Granit • Cadmium • Chrome • Plomb • Silice • Légionelle (<2h d'intervention). <p>Attention, si une protection respiratoire FFP3 convient pour filtrer la poussière d'amiante, à partir d'un certain taux de concentration, un masque jetable sera très vite inopérant : préférer un demi-masque, voire un masque complet avec ventilation assistée.</p>	

*Facteur nominal de protection (FNP) : niveau de protection minimal d'un masque en fonction des performances mesurées en laboratoire

Les filtres gaz et vapeurs

Les filtres gaz et vapeurs utilisent le charbon actif pour retenir les gaz nocifs. Une fois le charbon saturé, aucune molécule ne peut être capturée et le filtre n'a plus son pouvoir filtrant. La nature du gaz, sa concentration dans l'air et le temps nécessaire de filtration sont déterminants pour choisir le filtre adapté et son volume.

Lorsque des travaux longs en atmosphère dangereuse sont indispensables, il est nécessaire de faire calculer le temps de claquage du filtre (soit le moment où il devient inefficace) par un expert. Selon la norme EN 14387 + A1:2008, leur durabilité va de 20 mn à 70 mn environ en atmosphère non saturée. Vous trouverez des informations complémentaires sur l'INRS qui met à disposition le logiciel PREMEDIA gratuitement (www.inrs.fr).

Marquage du filtre

Nature du polluant

Type	Couleur	Domaine d'utilisation
A	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C.
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques (sauf le monoxyde de carbone CO)
E	Jaune	Dioxyde de soufre (SO2) et autres gaz et vapeurs acides
K	Vert	Ammoniac et dérivés organiques aminés
HgP3	Rouge + Blanc	Vapeurs de mercure
NO3	Bleu + Blanc	Monoxyde d'azote
AX	Marron	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est inférieur à 65°C.
SX	Violet	Composés spécifiques désignés par le fabricant
P	Blanc	Particules, poussières

Marquage du filtre

Capacité de filtration

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Capacité de filtration (relative à la durée d'exposition et au taux de concentration du polluant)	FAIBLE	MOYENNE	ÉLEVÉE
Capacité du filtre	GALETTE	CARTOUCHE	BIDON

Filtres gaz et vapeurs

Il est interdit d'utiliser des systèmes filtrants passifs dans les cas suivants : teneur en oxygène trop faible (< 19,5%), gaz présents inconnus, gaz non filtrables (CO, NO), espaces insuffisamment ventilés ou confinés, atmosphère présentant un danger immédiat pour la vie et la santé (DIVS), concentration de gaz trop élevée.

Remarque : pour des usages spécifiques, veuillez contacter nos centres techniques d'EPI de catégorie III.

Les normes par type de protecteur

EN 136 : 1998 : Masques complets - Exigences, essais, marquages

EN 137 : 2006 : Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec masque complet - Exigences, essais, marquage

EN 138 : 1994 : Appareils de protection respiratoire isolants à air libre avec masque complet, demi-masque ou ensemble embout buccal - Exigences, essais, marquage

EN 140 : 1998 : Demi-masques et quarts de masques - Exigences, essais, marquage

EN 143 + A1 : 2006 : Filtres à particules - Exigences, essais, marquage

EN 148-1 : 2018 : Filetages pour pièces faciales - Partie 1 : connexion à filetage normalisé

EN 149 : 2001 + A1 : 2009 : Demi-masques filtrants contre les particules - Exigences, essais, marquage

EN 405 : 2001 + A1 : 2009 : Demi-masques filtrants à soupapes contre les gaz ou contre les gaz et les particules - Exigences, essais, marquage

EN 12941 : 2017 : Appareils filtrants à ventilation assistée avec casque ou cagoule - Exigences, essais et marquage

EN 12942 : 2017 : Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques - Exigences, essais, marquage

EN 14387 : 2004 + A1 : 2008 : Filtres antigaz et filtres combinés. Exigences, essais, marquage

EN 14593-1 : 2018 : Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande - Partie 1 : appareil avec masque complet - Exigences, essais et marquage

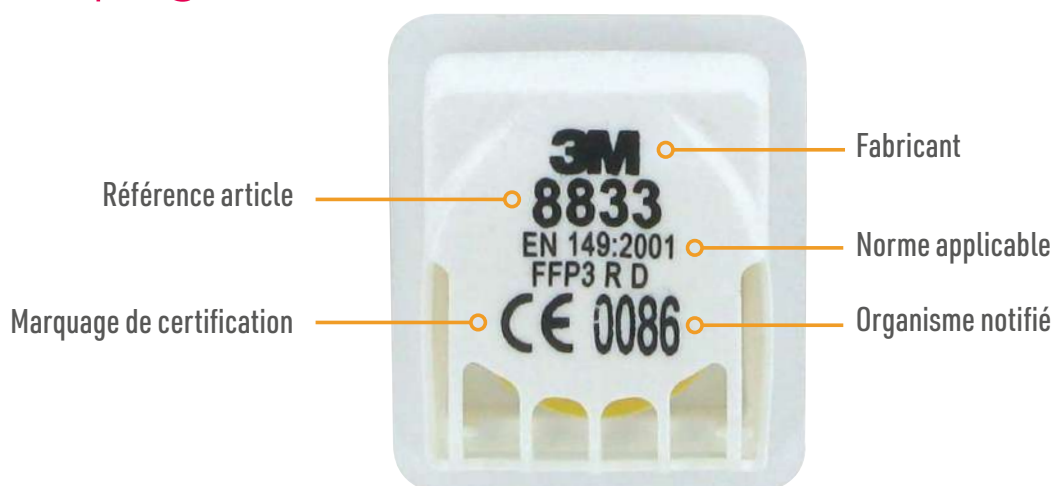
EN 14593-2 : 2005 : Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande. Appareil avec demi-masque à pression positive. Exigences, essais, marquage

EN 14594 : 2018 : Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu - Exigences, essais et marquage

EN 1146 : 2006 : Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit ouvert à air comprimé avec cagoule pour l'évacuation - Exigences, essais, marquage

DIN 58647-7 : Partie 7: Appareils filtrants pour l'évacuation - Exigences, essais, marquage

Le marquage



Les gants en 7 points

À savoir

- 1 La main est le membre le plus exposé et touché par les accidents de travail.
- 2 Ce chapitre traite des nombreuses normes des gants et des manchettes de protection.
- 3 Les matériaux utilisés dans la fabrication des gants ont des propriétés et des confort très différents. Ils sont souvent associés pour une protection optimale.
- 4 Cependant, il n'existe pas de gant qui réponde à l'ensemble des risques et garde une dextérité suffisante pour réaliser toutes les tâches manuelles : il faut cibler les protections nécessaires.



Les risques mécaniques : la norme EN 388 + A1 : 2018

Les gants de protection conformes à la norme EN 388 + A1 : 2018 apportent une protection contre, au moins, l'un des risques mécaniques suivants : abrasion, coupure (qui bénéficie désormais de deux tests), déchirure, perforation, impact.

EN 388



Comment déterminer mon niveau de protection ?

Les risques mécaniques sont très différents les uns des autres. Une première approche consiste à identifier vos risques et à évaluer le niveau de protection nécessaire.

4543FP

RISQUES	ABRASION		COUPURE PAR TRANCHAGE	DÉCHIRURE	PERFORATION	COUPURE SELON ISO 13997 (test optionnel)		IMPACT (test optionnel)
	SIGNIFICATION	Mesure : le nombre de cycles nécessaires au papier abrasif pour obtenir la rupture du gant.	Lésion faite sur la main par un objet coupant.	Résistance du gant à la déchirure pendant la manutention. Ce critère donne une information sur sa durabilité.	Lésion faite par une pointe ou des bavures métalliques (ne concerne pas les piqûres d'aiguilles).	Risque : lésion faite sur la main par un objet très coupant.	Mesure : la force nécessaire (en Newton) pour traverser le gant avec un objet coupant.	Chocs à répétition subis par la main.
NIVEAUX	1	>100	1	1	1	A	>2	0 = pas de protection
	2	>500	2	2	2	B	>5	
	3	>2000	3	3	3	C	>10	1
	4	>8000	4	4	4	D	>15	
			5			E	>22	
						F	>30	



NIVEAUX DE PERFORMANCE MOYENS



NIVEAUX DE PERFORMANCE ÉLEVÉS



NIVEAUX DE PERFORMANCE TRÈS ÉLEVÉS



Les risques de coupures et coups de couteaux à main : les normes EN 1082-1 et EN 1082-2

Les gants et avant-bras conformes à la norme EN 1082 protègent les utilisateurs contre les coupures par couteaux à main.

- La norme EN 1082-1 : 1997 établit les performances des gants et avant-bras en cote de mailles.
- La norme EN 1082-2 : 2000 établit les performances des gants et avant-bras en autres matériaux.



Le risque froid et l'imperméabilité : la norme EN 511 : 2006

Les gants conformes à la norme EN 511 : 2006 apportent une protection contre les risques du froid jusqu'à -50° C. Il existe deux types de risques : le froid de convection et le froid de conduction.

Un test de résistance à l'eau est également effectué. Le niveau 1 signifie que la protection contre le froid reste efficace lorsque le gant est détrempé. Le niveau 0 doit être marqué pour signaler la perte de qualité du gant.

Réglementation

- 5 Tous les gants de protection doivent être conformes à la norme de base EN ISO 21420 : 2020.
- 6 Tous les gants de protection doivent être conformes à au moins une norme qui définit une protection contre un risque.
- 7 La norme EN 388 + A1 : 2018 qui définit les risques mécaniques est presque toujours présente, elle a connu un grand renouvellement en 2018.

L'apport du Groupe RG

Avec sa gamme large, tant en termes de niveaux de protection que de matériaux et de conception des gants, le Groupe RG vous offre un choix complet qui vous permet de trouver un gant partenaire de votre travail au quotidien : qui vous protège dans les meilleures conditions de confort.

EN 511



Comment déterminer mon niveau de protection ?

La détermination du niveau de protection doit aussi tenir compte de l'environnement (température ambiante, humidité, vent), mais aussi des vêtements portés, de la durée de l'exposition, du besoin de dextérité... demandez conseil aux experts du Groupe RG.

3 4 X

RISQUES	FROID CONVECTIF	FROID DE CONTACT	IMPÉRMÉABILITÉ
SIGNIFICATION	Froid transmis au contact d'un gaz (dont l'air) ou d'un liquide froid	Froid transmis au contact d'un solide conducteur du froid	Résistance à l'eau
NIVEAUX	1 2 3 4	1 2 3 4	X = non testé 0 = testé, non obtenu 1

NIVEAUX DE PERFORMANCE MOYENS
 NIVEAUX DE PERFORMANCE ÉLEVÉS
 NIVEAUX DE PERFORMANCE TRÈS ÉLEVÉS



Le risque électrique : la norme EN 60903 : 2004

Les gants de protection conformes à la norme EN 60903 : 2004 apportent une isolation en cas de travaux sous tension. Le choix du produit s'effectue en fonction de la tension de service auquel le porteur peut être exposé : voir la page 219 de ce catalogue. Ces gants sont soumis à un délai de péremption et doivent être contrôlés tous les 6 mois, même s'ils n'ont pas été portés.

La station EPI de catégorie III du Groupe RG, vous aidera à trouver les entreprises les plus proches habilitées à effectuer ces tests, en dehors des plus simples indiqués sur les notices que vous pourrez effectuer vous-même.

Les risques spécifiques soudeurs : la norme EN 12477 + A1 : 2005

La norme EN 12477 + A1 : 2005 reprend l'ensemble des tests de la norme EN 388 et les principaux tests de la norme EN 407. Elle constitue une norme unique pour les gants de soudage qui, notamment, impose une longueur minimum du gant de 350 mm pour la protection de l'avant-bras du porteur, et établit 2 types :

- **Type A** : soudure lourde avec risque de chaleur important (ex : MIG, MAG)
- **Type B** : soudure légère demandant de la dextérité (ex : TIG)



Les risques spécifiques pompiers : la norme EN 659 + A1 : 2008



Le risque chaleur : la norme **EN 407 : 2020**

Les gants de protection conformes à la norme EN 407 : 2020 apportent une protection contre les risques thermiques, chaleur et/ou feu. Les dangers liés au risque thermique chaleur peuvent avoir des formes très différentes. Ainsi, le risque de brûlure par manipulation d'une pièce chaude et le risque d'enflammer un gant sont très différents. Pour choisir un gant adapté, il faut avant tout identifier vos risques.

EN 407



Comment déterminer mon niveau de protection ?

Ces gants protègent contre les risques de chaleur et/ou de feu. Ils peuvent répondre à plusieurs types de risques par contact, convection ou flamme.

321XXX

RISQUES	BRÛLURE PAR LE FEU		CHALEUR		CHALEUR RADIANTE	BRÛLURE PAR MÉTAUX EN FUSION	
PROTECTION	Comportement au feu		Chaleur de contact	Chaleur convective	Chaleur radiante	Petites projections de particules de métal liquide	Grosses projections de particules de métal liquide
SIGNIFICATION			Chaleur transmise au contact d'un solide conducteur chaud	Chaleur transmise au contact d'un air ou d'un liquide chaud	Chaleur transmise par rayonnements		
TEST	Temps en secondes		Température de contact maximum pendant 15 s	Temps en secondes	Temps en secondes	Nombre de gouttes	Poids du métal
TEST 1	<20 s		100° C	>4 s	>7 s	>10	30 g
TEST 2	<10 s		250° C	>7 s	>20 s	>15	60 g
TEST 3	<3 s		350° C	>10 s	>50 s	>25	120 g
TEST 4	<2 s		500° C	>18 s	>95 s	>35	200 g



Les risques chimiques et biologiques : la norme **EN ISO 374 : 2019**

La norme EN 374 : 2019 a simplifié et fiabilisé la norme de protection aux produits chimiques et biologiques.
Les résultats s'appuient sur 3 types de tests :






- Le test à la pénétration : le gant doit être étanche à l'air et aux liquides. Norme NF EN 374-2 : 2019.
- Le test à la perméation : le temps nécessaire au produit chimique pour traverser le gant est mesuré. Norme EN 16523-1 + A1 : 2018.
- Le test à la dégradation : le gant ne doit pas se perforer après exposition aux produits chimiques. Norme NF EN 374-4 : 2019.

EN 374

Comment déterminer mon niveau de protection ?



Les lésions chimiques peuvent être extrêmement graves. Il est fondamental de connaître la nature des produits chimiques en présence. Le temps de contact constitue également un paramètre important.

TYPES	TYPE C	TYPE B	TYPE A	Lettre code	Substance chimique
VOUS RECHERCHEZ UNE PROTECTION CONTRE 1 OU PLUSIEURS PRODUITS CHIMIQUES	ISO 374-1/Type C 	ISO 374-1/Type B  XYZ	ISO 374-1/Type A  UWVXYZ	A	Méthanol
	protège contre au moins 1 produit chimique pendant 10 minutes	protège contre au moins 3 produits chimiques pendant 30 minutes	protège contre au moins 6 produits chimiques pendant 30 minutes	B	Acétone
	Les lettres positionnées sous le pictogramme symbolisent les produits chimiques auxquels résiste le gant. Se référer au numéro CAS présent sur l'emballage du produit chimique et au tableau ci-contre.			C	Acétonitrile
VOUS RECHERCHEZ UNE PROTECTION CONTRE LES MICRO-ORGANISMES	ISO 374-5:2016 	ISO 374-5:2016  VIRUS		D	Méthane dichlorique
	protège contre les bactéries et les moisissures	protège contre les bactéries, les moisissures et les virus		E	Sulfure de carbone
	Il est fortement recommandé de lire la notice du gant pour connaître avec précision l'ensemble des produits chimiques auxquels résiste le gant.			F	Toluène
				G	Diéthylamine
				H	Tétrahydrofurane
				I	Acétate d'éthyle
				J	n-Heptane
				K	Soude caustique 40 %
				L	Acide sulfurique 96 %
				M	Acide nitrique 65 %
				N	Acide acétique 99 %
				O	Amonique
				P	Peroxyde d'hydrogène 30 %
				S	Acide fluohydrique 40 %
				T	Formaldéhyde 37 %



Les risques liés à l'usage des pesticides : la norme **ISO 18889 : 2019**

Les gants conformes à la norme ISO 18889 : 2019 sont conçus pour apporter une protection à l'exposition des pesticides.
Elle détermine 3 types de produits qui sont adaptés à des usages différents :



- **Gants G1** : gants à usage unique sans résistance mécanique, adaptés à un risque faible et à une manipulation de produits pesticides dilués.
- **Gants G2** : gants chimiques avec une résistance mécanique minimale, adaptés à un risque potentiel plus important et à une manipulation de produits pesticides dilués ou non-dilués.
- **Gants GR** : gants de manutention avec une bonne résistance mécanique (selon les résultats d'essais à la norme EN 388) qui offrent une protection partielle sur les doigts et la paume pour la manipulation de produits pesticides résiduels ou secs.



Les risques liés aux rayonnements ionisants et à la contamination radioactive : la norme **EN 421 : 2010**

Les gants de protection conformes à la norme EN 421 : 2010 sont conçus pour apporter une protection en cas de risques de rayonnements ionisants ou de risques de contamination radioactive. Lorsqu'ils sont conformes, le marquage associé à la norme est apposé.

Les vêtements en 6 points

À savoir

- 1 Un vêtement de travail n'est pas un vêtement de protection.
- 2 Seules les personnes exposées à des risques ont besoin de vêtements de protection.
- 3 Le confort d'un vêtement de travail dépend de sa confection et des tissus utilisés.
- 4 Tous les vêtements de protection doivent être conformes à la norme de base EN ISO 13688 : 2013.
- 5 Tous les vêtements de protection doivent être conformes à au moins une norme qui définit une protection contre un risque.
- 6 Certaines normes peuvent se cumuler et définir des vêtements multirisques.

La norme EN ISO 13688 : 2013, norme de base des vêtements de protection

La norme EN ISO 13688 : 2013 établit les exigences de base des vêtements de protection. Elle doit être utilisée en association avec une ou plusieurs autres normes qui s'y réfèrent.

Elle définit les propriétés de base du vêtement de protection. Elle pose un principe fondamental : l'innocuité. Les vêtements de protection ne doivent pas nuire à la santé ni à l'hygiène du porteur. Elle détermine également le système de tailles, le marquage et des exigences essentielles en termes de conception et de confort. Parce que les vêtements de protection sont des EPI lavables et réutilisables, la norme EN ISO 13688 : 2013 prévoit des obligations liées au vieillissement et à la persistance des propriétés du vêtement après plusieurs cycles de lavage. Enfin, elle pose des exigences en matière de protection de l'environnement : optimiser la durabilité, faciliter le recyclage, réduire au maximum les déchets d'emballage.

Les risques mécaniques



Le risque de lésion des genoux : la norme EN 14404 + A1 : 2010

Les personnes qui travaillent genoux au sol comme les carreleurs, les plombiers, mais également les soudeurs ou les couvreurs, sont exposés au risque de lésion au niveau du genou, dont la forme la plus sévère, l'hygroma du genou, entraîne des complications sérieuses et parfois irréversibles. La norme EN 14404 + A1 : 2010 combine 2 expertises : celle du protecteur et celle du pantalon. Des tests ergonomiques au porter attestent du bon positionnement de la poche devant la jambe pour protéger le genou.

EN 14404

Il existe 2 types de genouillères :

Type 1 : désigne les genouillères extérieures qui s'ajustent avec des lanières.

Type 2 : désigne les genouillères qui s'intègrent dans les poches genouillères des pantalons normés EN 13688.



Type X
Classe Y

Il existe 3 classes de performance de la genouillère :

Classe 1 : utilisation sur des sols plats

Classe 2 : utilisation sur des sols granuleux

Classe 3 : utilisation sur des sols accidentés



Le risque de lésion par couteau à main : la norme EN ISO 13998 : 2003

Les tabliers, pantalons, vestes de protection conformes à la norme EN ISO 13998 : 2003 apportent une protection contre les coupures et les coups de couteaux à main.



Le risque de lésion par scie à chaîne : la norme EN 11393 : 2019

La norme EN 11393 : 2019 spécifie les exigences des pantalons, vestes et gants de protection contre les lésions par scie à chaîne. Ces protecteurs offrent un système de protection anticoupure spécifiquement adapté à ces outillages portatifs. Ils sont catégorisés en différents modèles selon la zone protégée.

VESTES	Modèle A : Le système anticoupure couvre le haut de la veste et des manches Modèle B : Le système anticoupure couvre la quasi-totalité de la face avant de la veste, et la quasi-totalité de la manche
PROTECTION DES JAMBES	Type A : Le système anticoupure couvre l'avant du pantalon ou des jambières : pour professionnels formés Type B : Le système anticoupure couvre l'avant du protège-pantalons : utilisations occasionnelles Type C : Le système anticoupure couvre l'avant et l'arrière du pantalon ou des jambières : utilisations ponctuelles
GANT	Type 1 : Les 2 gants sont protecteurs contre les scies à chaîne Type 2 : Seul le gant main gauche est protégé. Le gant droit ne l'est pas (la main tient la machine) Modèle A : Le système anticoupure couvre uniquement le métacarpe Modèle B : Le système anticoupure couvre le métacarpe et le dos des doigts (sauf le pouce). Ce modèle doit être le choix par défaut. Le modèle A n'est utile que pour un plus grand besoin de dextérité

Sur l'EPI, le pictogramme de la norme est marqué, le modèle et la classe atteinte, qui dépend de la vitesse de la scie à chaîne qu'arrête le protecteur.

La notice d'utilisation doit comporter l'avertissement :
« N'assure pas une protection contre tous les risques liés à une scie à chaîne »

EN 11393



Classe X

Classe 0 : 16 m/s

Classe 1 : 20 m/s

Classe 2 : 24 m/s

Classe 3 : 28 m/s

La protection contre le froid limité > - 5°C : la norme **EN 14058 : 2017**

Le marquage de cette norme se compose de 5 indicateurs positionnés à droite du pictogramme.

Ces indicateurs sont soit des niveaux de protection (en vert), soit des résultats de test (en bleu). Le critère a) est le plus important.

EN 14058



- a : isolation thermique de 1 à 3
- b : perméabilité à la pénétration de l'air de 1 à 3 (optionnel ; X si pas testé)
- c : résistance à la pénétration de l'eau de 1 à 2 (optionnel ; X si pas testé)
- d : isolation thermique résultante de base (optionnel ; X si pas testé)
- e : isolation thermique résultante

La protection contre le froid intense < - 5°C : la norme **EN 342 : 2017**

Le fonctionnement du marquage est similaire à la norme EN 14058 : 2017.

EN 342



- a : isolation thermique résultante de base en dynamique
- b : isolation thermique résultante (facultatif ; X si pas testé)
- c : perméabilité à la pénétration de l'air de 1 à 3
- d : résistance à la pénétration de l'eau de 1 à 2 (facultatif ; X si pas testé)

Le risque intempéries : la norme **EN 343 : 2019**

EN 343



- a : étanchéité : résistance à la pénétration de l'eau de 1 à 3. Plus le niveau est élevé, plus le vêtement est étanche.
- b : respirabilité : résistance à l'évaporation de l'eau de 1 à 3. Plus le niveau est élevé, plus le vêtement est respirant. Lorsque le niveau 1 est obtenu, la mention « durée de port limitée » doit être indiquée sur la notice.

Les vêtements conformes à la norme EN 343 : 2019 apportent une protection contre la pluie et le vent pour une température supérieure à -5°C.

Ils doivent résister à un bon niveau de déchirure et d'abrasion. Les poches doivent être recouvertes de rabat pour empêcher le passage de l'eau et les vestes suffisamment longues pour protéger le bas du dos.

Les risques feu et chaleur

Le risque chaleur et flamme : la norme **EN ISO 11612 : 2015**

EN 11612



abcdef

- a : inflammation à la surface ou au bord de 1 à 2
- b : la chaleur par convection de 1 à 3
- c : la chaleur radiante de 1 à 4
- d : la protection aux projections d'aluminium en fusion de 1 à 3
- e : la protection aux projections de fer en fusion de 1 à 3
- f : la chaleur par contact de 1 à 3

La norme EN 11612 : 2015 spécifie les exigences des équipements de protection contre la chaleur et la flamme. La norme s'applique aux vêtements, cagoules, guêtres et couvre-chaussures.

Les exigences diffèrent selon que le vêtement est davantage conçu pour protéger de la chaleur, de la flamme, ou de projections de métaux en fusion.



Le risque chaleur et flamme pour soudeur : la norme **EN ISO 11611 : 2015**

EN 11611



- Classe 1** : risques faibles pour travaux avec peu de projections et une chaleur radiante faible
- Classe 2** : risques plus élevés avec plus de projections et une chaleur radiante plus élevée

Classe x

La norme EN 11611 : 2015 spécifie les exigences essentielles et les méthodes d'essai des vêtements de protection pour soudeur. La norme s'applique aux vêtements, aux tabliers, guêtres, manchettes et cagoules. Elle ne couvre pas les gants pour soudeur, la protection du visage et des yeux.

Ces vêtements peuvent être portés toute une journée (8 heures) à des températures normales. Ils protègent des petites projections de métal en fusion, d'un contact court avec une flamme et d'un rayonnement ultraviolet. Conformément aux dispositions de la norme, les vêtements sont testés avant et après lavage. Les coutures et la doublure doivent également être retardateurs de flammes.

Le risque chaleur et flamme pour pompier : la norme **EN ISO 14116 : 2015**

EN 14116



- Indice 1** : aucune propagation de flamme, pas de résidu en fusion brûlant, pas de postcombustion, un trou peut se former.
- Indice 2** : plus performant que l'indice 1. Un trou ne peut pas se former.
- Indice 3** : plus performant que l'indice 2. Le temps de postcombustion n'est que de 2 secondes.

Indice x

Les vêtements conformes à la norme EN 14116 : 2015 sont retardateurs de flamme. La norme spécifie les exigences de performances relatives aux matériaux utilisés et à leur assemblage.

Le risque thermique causé par un arc électrique : la norme **IEC 61482 - 2 : 2018**

IEC 61482



Classe x

- x = 1** : courant de court-circuit présumé <4kA
- x = 2** : courant de court-circuit présumé <7kA

Les vêtements conformes à la norme IEC 61482 - 2 : 2018 apportent une protection contre les effets thermiques d'un arc électrique. Ils protègent le porteur par un non-transfert de chaleur qui peut brûler jusqu'au deuxième degré.

Les vêtements haute-visibilité : la norme **EN ISO 20471 : 2017**

Les exigences de la norme sont : la couleur fluorescente, les bandes rétro-réfléchissantes, les surfaces minimales de ces deux composants et le positionnement des matières utilisées. Les tissus fluorescents, jaune, orange ou rouge répondent à des normes de tenue aux UV et de résistance aux lavages. Les tissus sont testés mécaniquement. Les bandes rétro-réfléchissantes sont constituées de billes de verre ou de prismes. Elles doivent avoir une très bonne résistance mécanique pour résister à un nombre minimum de lavages.

La norme établit 3 classes de visibilité en fonction des surfaces de matière haute-visibilité et rétro-réfléchissantes.

	CLASSE 1		CLASSE 2		CLASSE 3	
	PROPORTION DES MATIÈRES	SURFACES MINIMALES	PROPORTION DES MATIÈRES	SURFACES MINIMALES	PROPORTION DES MATIÈRES	SURFACES MINIMALES
MATIÈRE RÉTRO-RÉFLÉCHISSANTE		0,10 m ²		0,13 m ²		0,20 m ²
MATIÈRE FLUORESCENTE		0,14 m ²		0,50 m ²		
MATIÈRE NI FLUORESCENTE, NI RÉTRO-RÉFLÉCHISSANTE						0,80 m ²

Certains fabricants proposent des équipements qui, associés, changent de classe. Ainsi, l'association d'une veste haute visibilité et d'un pantalon haute visibilité de classe 2 devient un équipement de classe 3.

Le tableau ci-dessous, extrait de la norme, permet de trouver la protection adaptée dans les environnements où piétons et engins roulants cohabitent (chantier, usines, ...). On considère ici des usagers passifs de la route, soient des personnes ne prenant pas part à la circulation.

EN 20471



X

Sur le pictogramme de marquage de la norme, la lettre X désigne la classe (1/2/3) à laquelle appartient le vêtement haute visibilité

L'USAGER DE LA ROUTE EST À PROXIMITÉ D'ENGINS ROULANTS À	QUI EXIGE UNE PROTECTION ...	CE QUE SIGNIFIE LA PROTECTION
Moins de 30 km/h	Classe 1 selon la norme EN 20471	Visibilité de jour et de nuit à 360° Vêtement conçu de façon à en identifier la forme
Plus de 30 km/h, moins de 60 km/h	Classe 2 selon la norme EN 20471	Visibilité de jour et de nuit à 360° Vêtement conçu de façon à en identifier la forme
Plus de 60 km/h	Classe 3 selon la norme EN 20471	Vêtement entourant le torse

Choisir le type de protection

Plus un vêtement est étanche, moins il laisse passer la vapeur d'eau, moins il est confortable à porter. Il est essentiel de s'en tenir au besoin strict de protection et de faire le choix d'un équipement de protection confortable à porter au quotidien.

↑ Risque de plus en plus élevé	TYPE 1	EN 943-1 : exigences générales EN 943-2 : exigences pour les services de secours Combinaison de protection chimique étanche aux gaz et alimentée en air respirable par une protection respiratoire adaptée	ENSEMBLE MULTIRISQUES
	TYPE 2	EN 943-1 : exigences générales Combinaison de protection chimique maintenue en surpression par une alimentation en air respirable non étanche aux gaz	
	TYPE 3	EN 14605 : 2009 : exigences générales Combinaison de protection chimique étanche aux jets de liquides	VÊTEMENTS ÉTANCHES
	TYPE 4	EN 14605 : 2009 : exigences générales Combinaison de protection chimique étanche aux brouillards ou des liquides pulvérisés	
	TYPE 5	EN 13982 + AI 2011 : exigences générales Combinaison de protection chimique sous forme de particules solides	COMBINAISONS JETABLES OU RÉUTILISABLES Consultez la notice
	TYPE 6	EN 13034 : 2009 : exigences générales Combinaison de protection chimique pour une exposition accidentelle à des pulvérisations ou des éclaboussures	
TYPE PB	EN 13034 : 2009 : exigences générales Protection partielle du corps pour une exposition accidentelle à des pulvérisations ou des éclaboussures		

Considérer le produit chimique auquel est exposé le porteur

La résistance d'un matériau à un produit chimique n'est pas permanente. Tous les produits finissent par traverser la paroi constitutive du vêtement à plus ou moins longue échéance. Seule la notice d'utilisation du vêtement liste avec précision les produits chimiques et les temps de perméation auxquels celui-ci résiste.



Le risque infectieux : la norme **EN 14126 : 2004**

Les vêtements réutilisables ou jetables conformes à la norme EN 14126 : 2004 protègent contre les risques infectieux : micro-organismes, bactéries. Ils ne sont pas destinés à un usage médical. La norme EN 14126 : 2004 est souvent utilisée comme une norme complémentaire aux normes de protection chimique.



Le risque radioactif : la norme **EN 1073 - 2 : 2002**

Les vêtements conformes à la norme EN 1073 - 2 : 2002 protègent contre la contamination radioactive sous forme de particules. Ils ne protègent pas des rayonnements ionisants.



Le risque de charges électrostatiques : la norme **EN 1149 - 5 : 2018**

Dans les installations chimiques, pétrochimiques et plus largement en présence d'éléments explosifs, les vêtements de protection doivent répondre à la norme antistatique EN 1149-5 : 2018, pour favoriser la dissipation de l'électricité statique. Cette protection est souvent associée à une protection chaleur et flamme dans les vêtements multirisques.

60 Pour être bien protégé, le porteur de vêtements antistatiques doit également être relié à la terre grâce à des chaussures de sécurité conductrices. Les électriciens qui travaillent sous tension, en revanche, doivent être isolés de la terre grâce à des chaussures de sécurité isolantes.

les chaussures de sécurité en 4 points

À savoir

- 1 24% des arrêts de travail concernent les membres inférieurs.
- 2 13% des arrêts de travail sont liés à une chute de plain-pied.
- 3 Les chaussures de sécurité sont portées pendant toute la durée du temps de travail : le confort est un critère de choix essentiel.

La norme EN ISO 20344, norme des méthodes d'essais pour les chaussures

Une norme unique établit la façon de réaliser les tests pour toutes les chaussures à usage professionnel : la norme EN ISO 20344 : 2011 qui spécifie les niveaux de performances des composants et de la chaussure entière. Elle repose, entre autres, sur deux normes dont l'évolution récente traduit la volonté du législateur de reproduire le plus fidèlement possible le risque auquel est exposé le porteur :

- La norme EN ISO 22568-1 : 2019 : méthodes de test des embouts et des inserts antiperforation
- La norme EN ISO 13287 : 2019 : méthode de test pour la résistance au glissement

Le système normatif des chaussures à usage professionnel

Les trois normes d'exigences se différencient par la présence et le niveau de résistance aux chocs et à la compression de l'embout. Lorsqu'une de ces trois normes est marquée sur l'étiquette d'une chaussure, celle-ci est une chaussure à usage professionnel.

LES NORMES D'EXIGENCES

EN ISO 20345

CHAUSSURES ET BOTTES DE SÉCURITÉ

avec un embout résistant aux chocs de 200 joules.

Appelées communément chaussures de sécurité

EN ISO 20346

CHAUSSURES ET BOTTES DE PROTECTION

avec un embout résistant aux chocs de 100 joules.

Il y a très peu de modèles conformes à cette norme

EN ISO 20347

CHAUSSURES ET BOTTES DE TRAVAIL

sans embout.

Appelées communément chaussures de travail

LES NORMES DE MÉTHODES DE TESTS

EN ISO 20344 : 2011

Norme générale de méthode de tests

EN ISO 22568-1 : 2019

Test des embouts et des inserts antiperforation

EN ISO 13287 : 2019

Test de résistance au glissement

Réglementation

- 4 Les normes des chaussures à usage professionnel ne fonctionnent pas par risques, mais par un système d'exigences qui définit des sécurités de base ou additionnelles.

Les normes des chaussures de sécurité et de travail sont construites de la même façon : elles établissent des exigences de base et proposent la possibilité d'ajouter des protections supplémentaires qui doivent être marquées sur l'étiquette de la chaussure.

		EN ISO 20345:2011					EN ISO 20347:2011			
		Chaussures classe I ou II	Chaussures classe I : chaussures en cuir et autres matériaux, hors chaussures tout caoutchouc ou polymère.			Chaussures classe II : tout caoutchouc ou polymère	Chaussures classe I ou II	Chaussures classe I : chaussures en cuir et autres matériaux, hors chaussures tout caoutchouc ou polymère		
		SB	S1	S2	S3	S5	OB	O1	O2	O3
EXIGENCES DE BASE	Signification des marquages									
	Embout résistant à un choc de 200J et un écrasement de 1500 daN	●	●	●	●	●	NA	NA	NA	NA
	Talon fermé et résistance aux hydrocarbures	○	●	●	●	●	○	●	●	●
	Résistance aux hydrocarbures	○	●	●	●	●	NA	NA	NA	NA
	A Chaussure Antistatique Réduction de l'électricité statique par dissipation entre 100 kΩ et 1000 MΩ	○	●	●	●	●	○	●	●	●
	E Absorption de l'énergie du talon Amortissement des chocs lors de sauts d'au moins 20 joules	○	●	●	●	●	○	●	●	●
	WRU Résistance de la tige à la pénétration et l'absorption d'eau Tige imperméable	○	○	●	●	NA	○	○	●	●
	P Résistance à la perforation Insert antiperforation intégré dans le semelage	○	○	○	●	●	○	○	○	●
Semelle à crampon	NA	NA	NA	●	●	NA	NA	NA	●	
EXIGENCES OPTIONNELLES	CI Isolation du semelage contre le froid Isolation thermique intégrée dans le semelage	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	HI Isolation du semelage contre la chaleur Isolation thermique intégrée dans le semelage	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	C Chaussures conductrices ≤ 100 kΩ	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	AN Protection des malléoles	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	I Chaussures isolantes contre les risques électriques	NA	NA	NA	NA	○	NA	NA	NA	NA
	WR Chaussures résistantes à l'eau	○	○	○	○	NA	○	○	○	○
	M Protection du métatarse Protection positionnée au-dessus du pied pour résister à un choc >100 joules	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	CR Résistance à la coupure	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	HRO Résistance de la semelle à la chaleur de contact Semelle ne se détériore pas au contact d'une surface de 300°C	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	FO Résistance de la semelle aux hydrocarbures	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	SRA Semelle antidérapante Résistance au glissement sur céramique mouillée	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	SRB Semelle antidérapante Résistance au glissement sur acier huilé	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	SRC Semelle antidérapante Résistance cumulée SRA + SRB	○	○	○	○	○	○	○	○	○

● EXIGENCE OBLIGATOIRE

○ EXIGENCE OPTIONNELLE

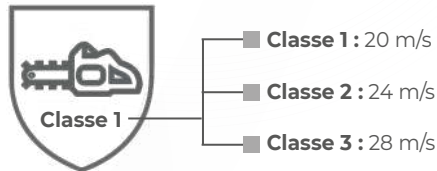
NA NON APPLICABLE



Le risque de lésion par scie à chaîne : la norme **EN ISO 17249 : 2014**

Les chaussures conformes à la norme EN ISO 17249 : 2014 apportent une protection pour les utilisateurs de scie à chaîne. Le marquage du pictogramme indique la classe de protection de la chaussure, qui varie selon la vitesse de rotation de la chaîne (indiquée en mètre par seconde).

Pour les essais des chaussures, la norme utilisée est la norme EN 11393 - 3 : 2019 qui définit les tests nécessaires à l'étude de conformité.



Le risque chimique : la norme **EN 13832 : 2018**

Cette norme définit les chaussures de classe II, tout caoutchouc ou tout polymère, qui protègent contre les produits chimiques. Elle concerne généralement les bottes à usage professionnel, sur des modèles qui apportent de multiples protections.

Les chaussures conformes à :

- **La norme EN 13832 - 2 : 2018** apportent une protection contre les projections d'au moins 2 produits chimiques
- **La norme EN 13832 - 3 : 2018** apportent une protection contre les contacts prolongés (de plus d'une heure) avec, au moins, 3 produits chimiques

Cette norme n'a pas de pictogramme, son titre est indiqué sur les chaussures conformes.

Les produits chimiques concernés sont mentionnés sur la notice.

La protection spécifique pompier : la norme **EN 15090 : 2012**

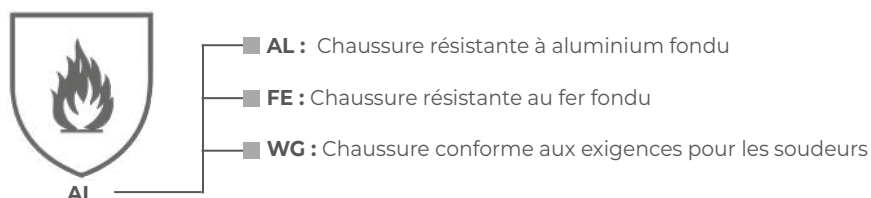
Les chaussures conformes à la norme EN 15090 : 2012 apportent une protection pour les pompiers selon 3 types :

- **Le type 1** convient pour des opérations générales de sauvetage et pour l'extinction d'un feu
- **Le type 2** convient pour des opérations de sauvetage lors d'un incendie
- **Le type 3** convient pour les situations d'urgence avec des matériaux dangereux



Les risques liés aux opérations de soudage et de fonderie : la norme **EN ISO 20349 - 1 : 2017**

Les chaussures conformes à la norme EN ISO 20349 - 1 : 2017 protègent les utilisateurs contre les risques thermiques et les projections de fer ou d'aluminium fondu, comme ceux rencontrés dans les fonderies, ou lors d'opérations de soudage et de techniques connexes.



La protection antichute en 6 points

À savoir

- 1 En 2018, les chutes en milieu professionnel ont provoqué 46 décès et près de 7 000 incapacités permanentes. Elles représentent 17% des accidents de travail du BTP.
- 2 Les antichutes sont soumis à un contrôle annuel par une personne habilitée.
- 3 Toute protection antichute ayant subi une chute doit être reformée ou, dans le cas d'un antichute à rappel automatique, réparé par une personne habilitée.

Les règles de base du travail en hauteur

Extrait du Code du travail Article R.4323.61

“Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre à partir d'un plan de travail, la protection individuelle des travailleurs est assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.

Lorsqu'il est fait usage d'un tel équipement de protection individuelle, un travailleur ne doit jamais rester seul, afin de pouvoir être secouru dans un délai compatible avec la préservation de sa santé.

L'employeur précise dans une notice les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage et les modalités d'utilisation de l'équipement de protection individuelle.”

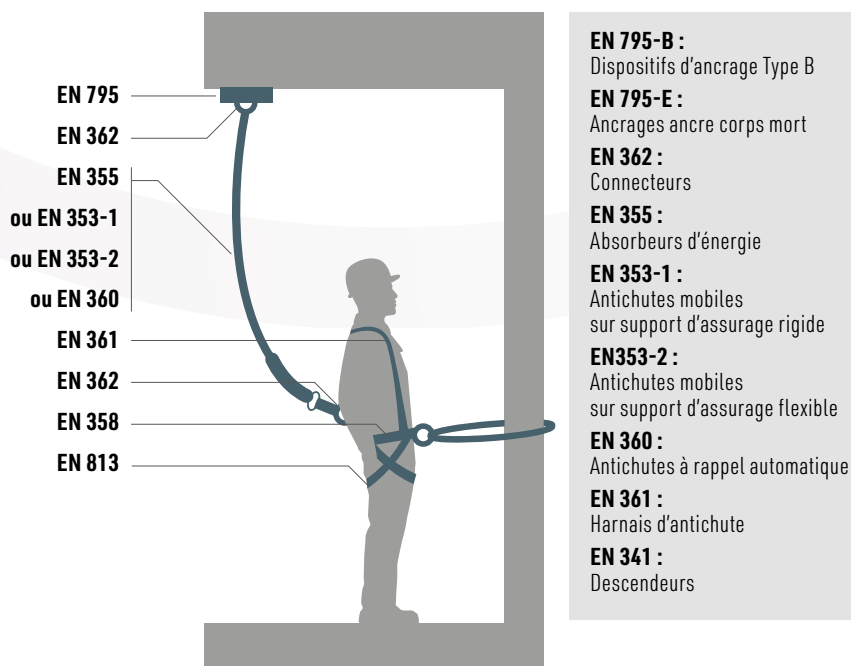
- L'identification du risque de chute est entièrement supportée par l'employeur.
- Les opérateurs qui utilisent des protections antichutes doivent être formés à leur port et à leur entretien quotidien. Ils ne doivent pas travailler seuls.
- Les équipements de protection contre les chutes en hauteur, en service ou en stock, doivent être révisés chaque année par une personne qualifiée (arrêté du 19 mars 1993). Consultez nos experts pour plus d'information sur ce service rendu par le Groupe RG.

Les chutes de hauteur représentent un risque qui ne donne aucun droit à l'erreur. Le ministère du travail a créé un site d'aide à la préparation de vos chantiers : <https://www.chutesdehauteur.fr/>

La norme EN 363 : 2018, norme de base de l'antichute

Elle spécifie les caractéristiques générales et l'assemblage des systèmes individuels de protection contre les chutes. Elle donne des exemples de systèmes individuels de protection contre les chutes et décrit comment les composants peuvent être assemblés pour constituer un système.

Le système normatif de l'antichute ne fonctionne pas par risque mais par produit : chaque élément constitutif a sa propre norme qui doit être marquée sur chaque produit.



COMPOSANTS COMPLÉMENTAIRES POUVANT SERVIR UNIQUEMENT AU POSTE DE TRAVAIL :

- EN 358 : Système de maintien au travail ou de retenue
- EN 813 : Ceintures à cuissardes
- EN 354 : Longes

NORMES INDICATIVES :

(Les équipements peuvent ne pas être marqués du label CE)

EN 795-A :

Ancrages fixes (Type A : sur surfaces verticales, horizontales et inclinées - Type A2 : sur toit incliné)

EN 795-C :

Ancrages équipés de supports d'assurage flexibles horizontaux (ligne de vie à câble)

EN 795-D :

Ancrages équipés de supports d'assurage rigides horizontaux (ligne de vie en rail)

EN 1496 :

Dispositifs de sauvetage par élévation

EN 1497 :

Harnais de sauvetage

EN 1498 :

Sangles de sauvetage

- 4 Plusieurs systèmes peuvent s'adapter à de mêmes situations de travail : privilégiez ceux qui représentent un encombrement minimum.
- 5 Les harnais de sécurité peuvent être plus ou moins confortables : privilégiez le confort en cas de travaux fréquents ou de longue durée.

Réglementation

- 6 Les protections antichutes sont des EPI de catégorie III.

Je détermine mon système de protection

Le système antichute est destiné à stopper une chute de l'opérateur. On parle de "système antichute" car une protection antichute est composée de plusieurs éléments dont l'association est obligatoire.

A - Dispositifs d'ancrage

Utilisés pour relier la liaison antichute à la structure d'accueil (structures métalliques, charpentes...).

Il existe 2 catégories de dispositifs d'ancrage :

- **Permanents** (ex. ligne de vie horizontale, plaquette d'ancrage, systèmes de rails horizontaux...).
- **Provisoires** (ex : élingues acier, trépied, cravates textile...).



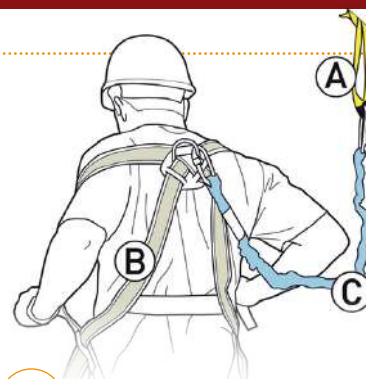
B - Harnais antichute complet

Dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes. Les ceintures de maintien ne constituent pas un système d'arrêt des chutes.



C - Dispositifs de connexion antichutes

Sert à relier le harnais au point d'ancrage (ex. longes avec absorbeur d'énergie, enrouleurs à rappel automatique, coulisseaux sur corde).



RG FRANCE PARIS
Bat. L'EIDER Hall G
13, Rue de la Perdrix
93290 TREMBLAY EN France
01 45 91 04 42
commercial.paris@groupe-rg.com

Commercial :
Stéphane
MALARD



ZAC DE LA FOUILLOUSE
817 RUE NICÉPHORE NIEPCE
69800 SAINT PRIEST - FRANCE
TÉL : 04 72 23 24 30

WWW.GROUPE-RG.COM

